

2022
2023

RAPPORT ANNUEL

fondsradiostar 

SOMMAIRE



03

Le Fonds

04

Mot du président

05

Mot de la
directrice générale

06

Le conseil d'administration
et l'équipe

08

Les partenaires
financiers

09

Le programme

16

La diversité musicale

18

L'émergence et
notre accompagnement

21

La clientèle

LES IMPACTS

23

Les dépenses par secteur
Les ventes

24

Les activités scéniques
Les vidéoclips

HISTOIRES À SUCCÈS

12

Natasha Kanapé Fontaine

14

Clay and Friends

17

Francis Degranpré

20

OneNessa

25

Étienne Fletcher

LES RÉSULTATS

26

Les résultats financiers
2022-2023

27

Les projets acceptés
en 2022-2023

LES RÉCOMPENSES

35

Les prix

37

Les certifications

LES INTERVENTIONS

13

Les faits saillants

15

L'évolution des
engagements

LES ANNEXES

39

Merci

40

Les états financiers
2022-2023

LE FONDS



HISTORIQUE

En 1998, le CRTC autorise, à l'intérieur de la Politique concernant la radio commerciale (Avis public CRTC 1998-41), la création d'un fonds de commercialisation et de promotion de la musique canadienne, établissant une contribution financière de 3 % de la valeur des transactions d'acquisition à ce fonds. En novembre 2000, il approuve la proposition conjointe de l'ACR et de l'ADISQ précisant la structure et les modalités de Fonds RadioStar. En décembre 2006, la nouvelle politique du CRTC sur la radio commerciale reconduit cette contribution.

Depuis sa mise en œuvre en août 2001, le Fonds RadioStar offre un programme d'aide financière pour soutenir la commercialisation d'enregistrements sonores au Canada. La Fondation MUSICACTION assure la gestion de ce programme depuis le début de ses activités sous la direction du conseil d'administration du Fonds RadioStar. Son programme et ses règles, totalement distincts de ceux de MUSICACTION, sont administrés de façon indépendante.

MISSION

La mission du Fonds RadioStar, telle que libellée dans le Plan stratégique 2022-2023, est la suivante : ***Accompagner les artistes émergent.e.s canadien.ne.s en musique francophone et autochtone***, et soutenir leur développement par un appui aux entreprises et organismes susceptibles d'avoir un ***impact significatif*** sur leur carrière, leurs projets de commercialisation et de promotion d'enregistrements sonores. Offrant toute la flexibilité nécessaire pour ***encourager*** et ***stimuler l'innovation***, il propose un soutien supplémentaire et subséquent aux autres sources de financement.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

1

Maintenir le **cap sur l'émergence d'artistes** et le développement des carrières.

2

Faire preuve de **souplesse en diversifiant ses voies d'accès** et en mettant à niveau les critères d'accès pour soutenir une **plus grande diversité de clientèles**. Le Fonds veille à offrir des **parts de soutien plus équitables** entre les clientèles.

3

Appuyer les visions innovantes et s'adapter pour accompagner les stratégies qui intègrent de **nouveaux formats de diffusion et de consommation**.

4

Reconnaître et tenir compte des **réalités différentes** que vivent les **clientèles francophones canadiennes en situation minoritaire**. Adapter son approche afin d'assurer un **accès pancanadien équitable** et prévoir un **financement dédié**.

MOT DU PRÉSIDENT



L'année 2022-2023 est celle de la reprise de l'industrie musicale canadienne qui met toute son énergie et son cœur à retrouver sa vitalité. Pour le Fonds RadioStar, il s'agit aussi d'une troisième année où il doit avoir recours à sa réserve pour assurer un même niveau d'engagement à ses bénéficiaires afin de pouvoir les accompagner pleinement dans leurs projets musicaux. Cette année fut également teintée par les incertitudes relatives à ses revenus futurs. À l'heure actuelle, selon la décroissance de ses revenus en cours, le Fonds RadioStar a une espérance de vie de 3 à 4 années. Si la gestion prudente de sa réserve constituée grâce aux contributions reçues précédemment a permis de prolonger sa vie, celle-ci ne pourra suffire pour compenser le déclin des sommes en cours. L'espoir est néanmoins de mise en raison des consultations du *Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes* en cours et à venir sur la mise en œuvre de la *Loi sur la diffusion continue en ligne* et sur les contributions de base au développement du contenu canadien. Les décisions que prendra le CRTC à l'égard de contributions à verser seront capitales pour le Fonds. Nous en profitons aussi pour saluer le changement de répartition des avantages tangibles apporté par le CRTC dans sa *Politique révisée sur la radio commerciale* en décembre 2022, un premier pas saluaire.

L'année 2022-2023 est aussi la 2^e année d'application du nouveau volet Commercialisation du programme du Fonds RadioStar, qui, avec des engagements de 3 277 225 \$, a permis de propulser davantage d'étoiles de la musique. En effet, le nombre d'artistes qui ont pu bénéficier de l'aide financière du Fonds est passé de 112 l'an dernier à 136 cette année. Dans le respect de la mission du Fonds, 79 % d'entre eux.elles sont en début de carrière. Sous l'angle des enregistrements sonores, le Fonds aura soutenu 123 albums, 13 EP et 14 titres.

Dans une industrie musicale en constante évolution, le Programme est lui aussi revu chaque année afin de rester en phase avec celle-ci. Cette année, l'un des changements apportés fut le retrait de l'exigence d'une distribution reconnue. Le soutien apporté par RadioStar visant des projets déjà commercialisés et connaissant un certain succès, cette exigence n'apparaissait plus nécessaire.

Du côté de la gouvernance, les membres de RadioStar ont accepté que les administrateur.trice.s puissent faire un troisième mandat de 2 ans, leur permettant ainsi de siéger un maximum de 6 ans plutôt que 4 ans. Cette prolongation a pour objectif de permettre au conseil de profiter plus longtemps de la compréhension de l'organisation acquise par les administrateur.trice.s durant leurs mandats et de tenir compte des enjeux actuels liés à l'espérance de vie de RadioStar.

Finalement, le conseil souligne l'arrivée de Natalie Aloëssode-Bernardin en ses rangs à titre d'administratrice indépendante nommée pour représenter les communautés francophones en situation minoritaire.



Jean-Philippe Lavoie,
Président du conseil

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



Dans le cadre de son nouveau plan d'action mis en place au cours de l'exercice 2021-2022, le Fonds RadioStar avait posé deux nouvelles grandes orientations visant à lui permettre de réaliser pleinement sa mission. En premier : faire preuve de souplesse en diversifiant ses voies d'accès et en mettant à niveau les critères d'accès pour soutenir une plus grande diversité de clientèles. En second : reconnaître et tenir compte des réalités différentes que vivent les clientèles en situation minoritaire.

Deux ans se sont maintenant écoulés depuis la mise en œuvre de cette nouvelle vision du Fonds et nous ne pouvons qu'être fier.ère.s de nos avancées, bien que beaucoup reste à faire.

Ainsi, le nouvel Accès 3 du volet *Commercialisation*, ouvrant la voie aux projets des artistes entrepreneur.e.s – une première – et aux entreprises sans que ceux-ci aient à atteindre de seuils de ventes établis, a été davantage sollicité en cette deuxième année, et ce, à la suite des efforts de l'équipe du Fonds pour le faire connaître davantage. Correspondant directement à la cible de 15 % de l'aide financière pour cette voie d'accès en 2022-2023, 16 projets y ont reçu le feu vert, dont sept étaient portés directement par des artistes entrepreneur.e.s.

Pour ce qui est plus spécifiquement de l'Accès 3A, un financement réservé aux communautés francophones en situation minoritaire en lien avec la nouvelle vision stratégique, 7 artistes différent.e.s y ont été soutenu.e.s, des artistes qui représentent une belle diversité géographique avec des demandes provenant de l'Ontario, de la Saskatchewan, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Finalement, si nous tenons compte de l'ensemble des accès du volet *Commercialisation*, ce sont 13 artistes de la francophonie canadienne qui ont bénéficié de l'aide du Fonds en 2022-2023, en comparaison de 9 en 2021-2022 et de 3 en 2020-2021.

Par ailleurs, RadioStar a apporté, en 2022-2023, une autre modification à son programme visant à valoriser encore davantage la musique autochtone. Ainsi, la définition de « Contenu francophone et autochtone » prévoit désormais qu'une exception est faite à la règle exigeant 70 % de contenu francophone pour les projets en langues autochtones, soit les langues propres aux peuples des Premières Nations, des Inuits et des Métis du Canada. Cette ouverture a permis l'acceptation d'un projet supplémentaire en langue autochtone et a ainsi porté à trois le nombre d'artistes autochtones soutenu.e.s en 2022-2023.

En définitive, le Fonds RadioStar est à l'affût et mû par une réflexion constante afin de mettre de l'avant un programme assurant un accès équitable à une clientèle plus diversifiée. À titre d'exemple, la demande en Accès 2 n'ayant pas été au rendez-vous en 2022-2023, elle sera donc monitorée de près au cours de la prochaine année. Également, RadioStar a présenté des observations dans le cadre de la consultation en cours du CRTC sur la mise en œuvre de la *Loi sur la diffusion en ligne*, et ce, toujours dans l'optique de soutien à ses clientèles et de réalisation de sa mission principale d'accompagner les artistes canadien.ne.s émergent.e.s en musique francophone et autochtone.

Porté par l'espoir malgré un contexte financier précaire, le Fonds RadioStar continue d'évoluer pour offrir un appui pancanadien équitable et un soutien financier toujours significatif pour la commercialisation et la promotion d'enregistrements sonores.

Louise Chenail,
Directrice générale

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration du Fonds RadioStar est composé de douze membres votants. Il est formé de cinq représentants des radiodiffuseurs nommés par l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR), de cinq représentants de l'industrie nommés par l'ADISQ et de deux personnes proposées conjointement par l'ACR et l'ADISQ.



NATHALIE ALOESSODE-BERNARDIN, Administratrice
Fondatrice - Directrice, Amixie Solutions



JEAN-PHILIPPE LAVOIE, Président
Gestionnaire, Développement du contenu canadien, SiriusXM



MARTINE TREMBLAY, Secrétaire
Avocate, Arsenal Média et Associée, Lussier & Khouzam



RAYMOND DU BERGER, Trésorier
Président, Disques Artic Inc.



JEAN-FRANÇOIS BLANCHET, Administrateur
Président, Torpille Promo Radio



JEAN-CHRISTIAN AUBRY, Administrateur
Directeur label, Bonsound



ALIXE HENNESSEY- DUBUC, Vice-présidente
Directrice label, Audiogram



PATRICK BINETTE, Administrateur
Directeur, Contenu et Programmation, Stingray



EVE PARÉ, Administratrice
Directrice générale, ADISQ



NATHALIE CORBEIL, Administratrice
Développement des affaires, Nat Corbeil



PIER-ÉTIENNE LESSARD, Administrateur
Programmeur musical, CKOI



JANIK RICHARD, Administratrice
Gestionnaire principale, Développement contenu média

L'ÉQUIPE

DE LA GESTION DU FONDS



ÉMILIE PAQUETTE, Chargée de programme sélections
Initiatives individuelles et Fonds RadioStar



GWENAËLLE SARTRE
Responsable, opérations et données



LÉA TRÉVIDIC
Analyste



ROSELINE LILI EGOUME
Technicienne comptable



LOUISE CHENAIL
Directrice générale



VÉRONIQUE LANDRY, Gestionnaire
Développement stratégique - Programmes



CLAUDE VON DESCHWANDEN
Responsable des initiatives individuelles
(Volet II - Fonds RadioStar)



MYLÈNE CARASSIC
Analyste



LYNDA AUBIN
Adjointe administrative



ANNE-KARINE TREMBLAY
Directrice des affaires corporatives
Développement collectif et international



EMILY NESSELER, Gestionnaire
Finances et opérations



GAËLLE BEAUREGARD
Conseillère, affaires corporatives et légales
Vigie



GENEVIÈVE MOREAU
Coordonnatrice des ressources humaines
Accueil et liaison avec les clientèles



MARIE MARTINEZ
Responsable, communications
et relations publiques



NICOLE ROUBAH
Contrôleur financier



JACINTHE ROY
Coordonnatrice des opérations



EVELYNE LANGLOIS-PAQUETTE
Analyste principale

LES PARTENAIRES

FINANCIERS

Merci à nos partenaires pour leur soutien à l'industrie et aux artistes.



Radio
2022-2023

ARSENAL | arsenalmedia.com

BELL | bellmedia.ca

COGECO MEDIA | cogecomedia.com

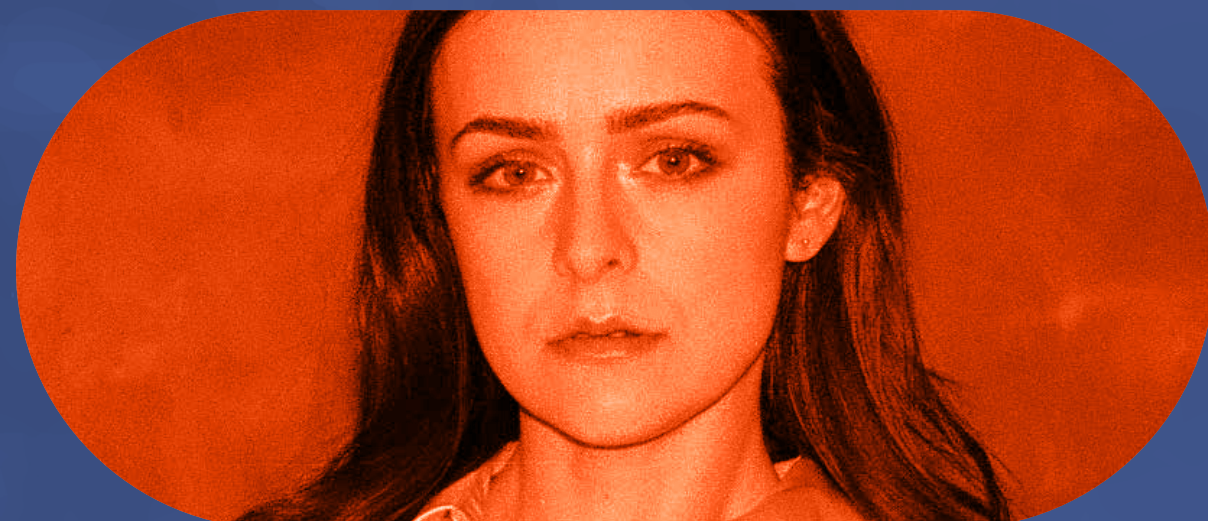
LECLERC | leclerccommunication.ca

ROGERS | rogerssportsandmedia.com

SIRIUS | siriusxm.ca

STINGRAY | stingray.com





LE PROGRAMME



VOLET 1

COMMERCIALISATION

3 voies d'accès

Objectif

Appuyer les investissements réalisés en promotion et en mise en marché de projets canadiens en musique vocale francophone et autochtone. Priorité accordée aux projets visant les artistes en début de carrière (1, 2 ou 3 albums), suivis par les projets ciblant les artistes en développement de carrière (4 ou 5 albums).

Pour quel.le bénéficiaire ?

La ou le Demandeur doit détenir les droits d'exploitation de l'enregistrement sonore visé.

Bilan 2022–2023

La période 2022–2023 affiche une stabilité par rapport à l'an dernier dans la proportion des montants accordés aux Maisons de disques reconnues avec 72,2 % du financement dans le Volet Commercialisation. Par contre, l'aide accordée sous l'Accès 2 (basé sur des seuils de ventes) a diminué en importance, passant de 17,5 % à 12,6 % cette année, mettant en lumière les enjeux de l'industrie autour des ventes d'albums qui perdurent depuis plusieurs années maintenant. En comparaison, l'Accès 3 est passé de 10,5 % à 15,2 % de l'aide accordée. La portion 3A s'adressant aux artistes et entreprises issu.e.s des communautés francophones en situation minoritaire a fait un bon de près de 4 % par rapport à l'an dernier reflétant le dynamisme de cette clientèle. Pour ce qui est du profil 3B, l'année 2022–2023 aura également connu une augmentation de 30 % des engagements et du nombre de demandes.

ACCÈS 1

L'octroi d'un statut de maison de disques reconnue basé sur un rendement supérieur et permettant le dépôt d'une demande annuelle.

14 demandes acceptées

3 735 666 \$ demandés

2 365 109 \$ accordés

2 339 609 \$ déboursés

DÉTAILS

ACCÈS 2

L'approbation directe de projets portés par les maisons de disques lorsque ceux-ci atteignent certains **seuils de ventes** établis en fonction du nombre d'albums en carrière de l'artiste.

10 demandes acceptées

427 202 \$ demandés

412 608 \$ accordés

392 659 \$ déboursés

DÉTAILS

ACCÈS 3

Le **dépôt par sélection** dans le cadre de deux inscriptions annuelles pour les projets où un rendement peut être démontré. Cet accès se divise en deux axes distincts, le premier visant les artistes et les entreprises des communautés francophones en situation minoritaire (3A) et, le second ciblant les artistes et les entreprises du Québec (3B).

Accès 3A

7 demandes acceptées

306 205 \$ demandés

246 486 \$ accordés

152 782 \$ déboursés

DÉTAILS

Accès 3B

9 demandes acceptées

331 752 \$ demandés

253 022 \$ accordés

208 547 \$ déboursés

DÉTAILS

VOLET 2

PROJET COLLECTIF

Objectif

Soutenir la réalisation de projets de promotion collective structurants pour le secteur de la musique canadienne francophone et autochtone. Les projets doivent appuyer et être complémentaires aux stratégies individuelles de mise en marché d'enregistrements sonores de la clientèle du Fonds au volet Commercialisation.

Pour quel.le bénéficiaire ?

Association professionnelle représentative du secteur des entreprises de l'enregistrement sonore en **musique canadienne francophone et autochtone**.

Deux projets financés

Ils ont généré des **impacts directs** sur la **visibilité** et le **développement de la carrière d'artistes**.

Le Premier Gala 2023 / Ma première nomination

Demandeur

ADISQ — Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo

140 000 \$ accordés

DÉTAILS

Le Premier Gala 2023, rendez-vous télévisuel diffusé en direct sur les ondes de Télé-Québec le 1^{er} novembre 2023, a permis de générer un impact important sur la visibilité d'une quarantaine d'artistes émergents ou en développement de carrière. Quant à *Ma première nomination*, cette initiative a salué une trentaine d'artistes qui étaient en nomination pour une première fois dans le cadre des *Galas de l'ADISQ* grâce à des actions promotionnelles ciblées en partenariat avec divers médias.

Gala Trille Or 2023 : Rayonnement des artistes de la francophonie

Demandeur

APCM — Association des professionnels de la chanson et de la musique

90 000 \$ accordés

DÉTAILS

Représentant depuis près de 30 ans les artistes et les entreprises de l'Ontario et de l'Ouest qui évoluent au sein de l'industrie musicale francophone canadienne en situation minoritaire, l'APCM organisait la 12^e édition de *Trille Or*, du 7 au 9 septembre 2023 à Ottawa. Cette remise de prix radiodiffusée a souligné l'excellence d'une trentaine d'artistes de l'Ontario et de l'Ouest canadien bénéficiant d'une stratégie promotionnelle importante.

A black and white portrait of Natasha Kanapé Fontaine, a young woman with long dark hair, resting her chin on her hands. The background is a light gray with abstract organic shapes.

HISTOIRE À SUCCÈS

NATASHA KANAPÉ FONTAINE

Poétesse-slameuse, autrice et comédienne innushkueu de Pessamit, sur la Côte-Nord du Québec. Le dialogue, le partage des valeurs, sont au cœur de sa démarche artistique et littéraire.

L'été 2023 annonçait la sortie de son second EP, *Nui Pimuten II*, la suite de *Nui Pimuten* lancé en 2021, tous deux sous étiquette La Tribu. Ces deux opus ont été soutenus via l'accès 1 du volet Commercialisation.

En 2022 et 2023, sur scène accompagnée par Manuel Gasse au piano et à la guitare, Natasha a présenté son spectacle *Nui Pimuten*, un moment de poésie, de chants et de musique sous le signe de l'échange et de la rencontre entre les peuples et les cultures : 125 dates à travers le Québec, les provinces Atlantiques et l'Ontario dont une tournée dans le réseau ROSEQ et une autre avec RADART ainsi que deux spectacles dans le cadre de Francophonie en Fête.

La fin de l'année fut riche en émotions pour Natasha avec une nomination dans la catégorie Artiste Autochtone de l'année à l'ADISQ 2023 et la promesse d'un 2024 vers des horizons nouveaux. En effet, sa sélection pour une vitrine aux BIS de Nantes en janvier 2024 lui permettra de monter sur scène devant un public français qui découvrira l'ampleur de ses talents d'interprète.

A decorative graphic consisting of three vertical bars of varying heights, arranged in a cluster.

BÉNÉFICIAIRE :

Cie Larivée Cabot Champagne

ACCÈS 1 :

Promotion et activités scéniques

LES FAITS SAILLANTS

COMMERCIALISATION ET PROJET COLLECTIF

3 VOIES D'ACCÈS

pour des activités de
commercialisation

ACCÈS 1

11 | **129**
maisons
de disques
reconnues | projets pour
113
artistes

136 artistes
différents,
79 % en
début de
carrière

3 277 225 \$

EN COMMERCIALISATION :

81 % | **19 %**
EN PROMOTION
ET IMAGES | EN ACTIVITÉS
SCÉNIQUES

ACCÈS 2

10
projets pour
9 artistes

123 | **13** | **14**
ALBUMS | EP | TITRES

230 000 \$
pour 2 PROJETS COLLECTIFS

ACCÈS 3

16 | **3A** | 7 projets pour
projets pour 7 artistes
3B | 9 projets pour
14 artistes 7 artistes

35 Aide à
structures
différentes, dont
7 artistes
entrepreneur.e.s

**14 PROJETS
D'ARTISTES
FRANCOPHONES**
en situation minoritaire soit
9 % de tous les projets financés

HISTOIRE

À SUCCÈS



CLAY AND FRIENDS

En juin 2022, le groupe faisait paraître son dernier album *Aguà extend'eau*. Plus de 7,5 millions d'écoutes en ligne plus tard, leur première date au MTELUS à Montréal (2324 places) affichait complet. De Québec à Sherbrooke, Clay and Friends se sont promenés partout dans la province donnant 55 concerts. Des salles pleines !

Avec le soutien financier obtenu via l'Accès 3B, le groupe a pu mettre en place une stratégie de promotion axée sur le numérique et la production de contenu de qualité mais aussi mieux ciblée. Accompagné d'un travail de relations de presse par l'équipe de Six Media, ces efforts ont porté l'album sur les traces des médias nationaux télé et radios notamment.

La production de matériel vidéo destiné aux médias sociaux a également ancré le lien qui unit le groupe à leur public et les répercussions dans les médias traditionnels se sont largement fait sentir dans le succès de leur tournée.

La chanson *Bouge ton thang* s'est vu sélectionner dans la catégorie Chanson de l'année au Gala ADISQ 2022, en plus d'être nommée au Prix de la Chanson SOCAN 2022. Quant à leur EP *AGUÀ*, il remportait l'EP Pop de l'année au GAMIQ 2022.

En septembre 2023, Clay and Friends était nommé à l'ADISQ dans la catégorie Album de l'année Pop pour *AGUÀ EXTEND'EAU* et dans la catégorie Spectacle de l'année Multilingue et autres langues.

BÉNÉFICIAIRE :

ADJ SENC

ACCÈS 3B :

Promotion

L'ÉVOLUTION DES ENGAGEMENTS

Le Fonds RadioStar a conclu l'année 2022–2023 avec des **engagements de 3 507 225 \$**, un montant similaire aux engagements des années 2018–2019 et 2019–2020.

Dans le volet Commercialisation, les engagements en Promotion et images qui avaient dépassé le seuil des 80% durant les trois dernières années, se dirigent désormais vers les niveaux pré-pandémiques (76 %) alors que les Activités scéniques reprennent du mieux pour atteindre près de 20 % des sommes accordées. Le retour en salle semble être bien installé.

Pour ce qui est des projets collectifs, bien que les engagements ont continué d'augmenter dans la dernière année, ce volet demeure à un niveau inférieur à la période pré-COVID.

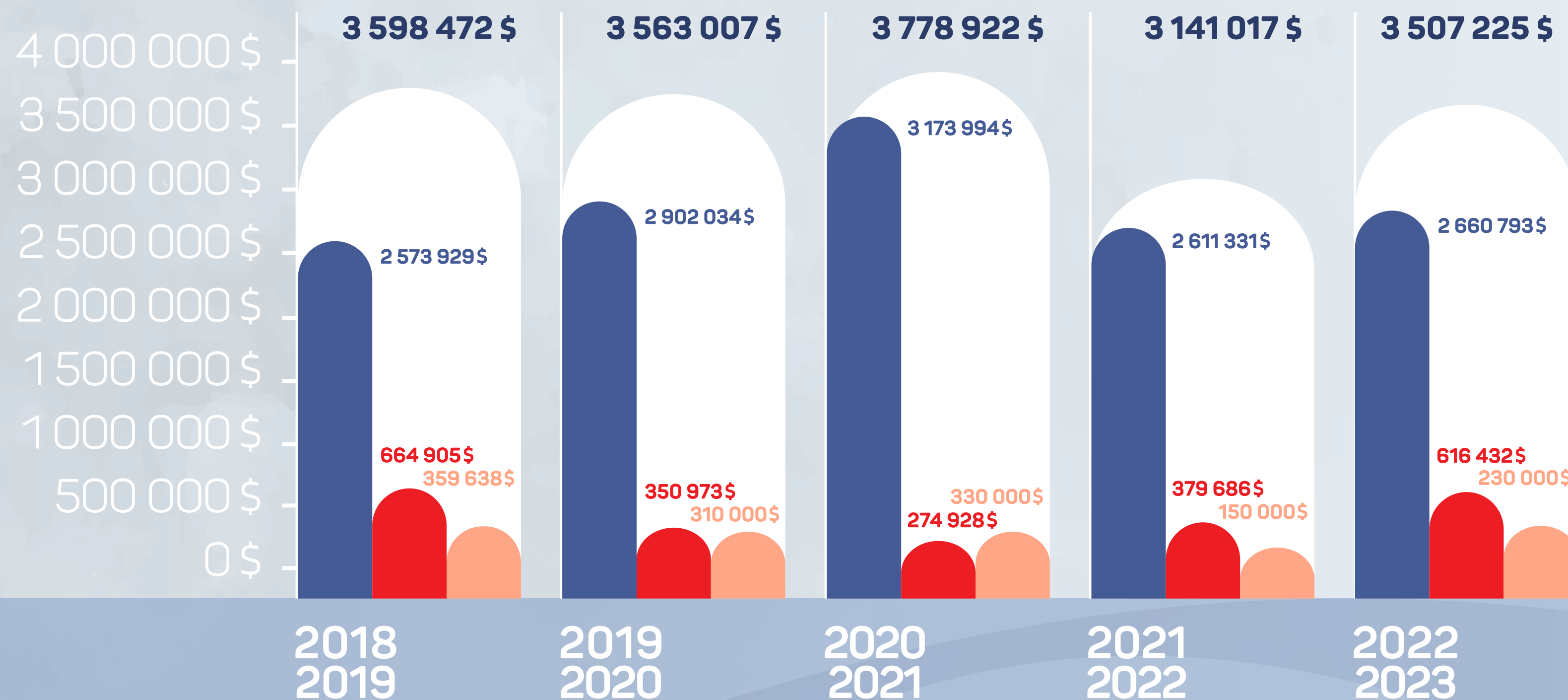
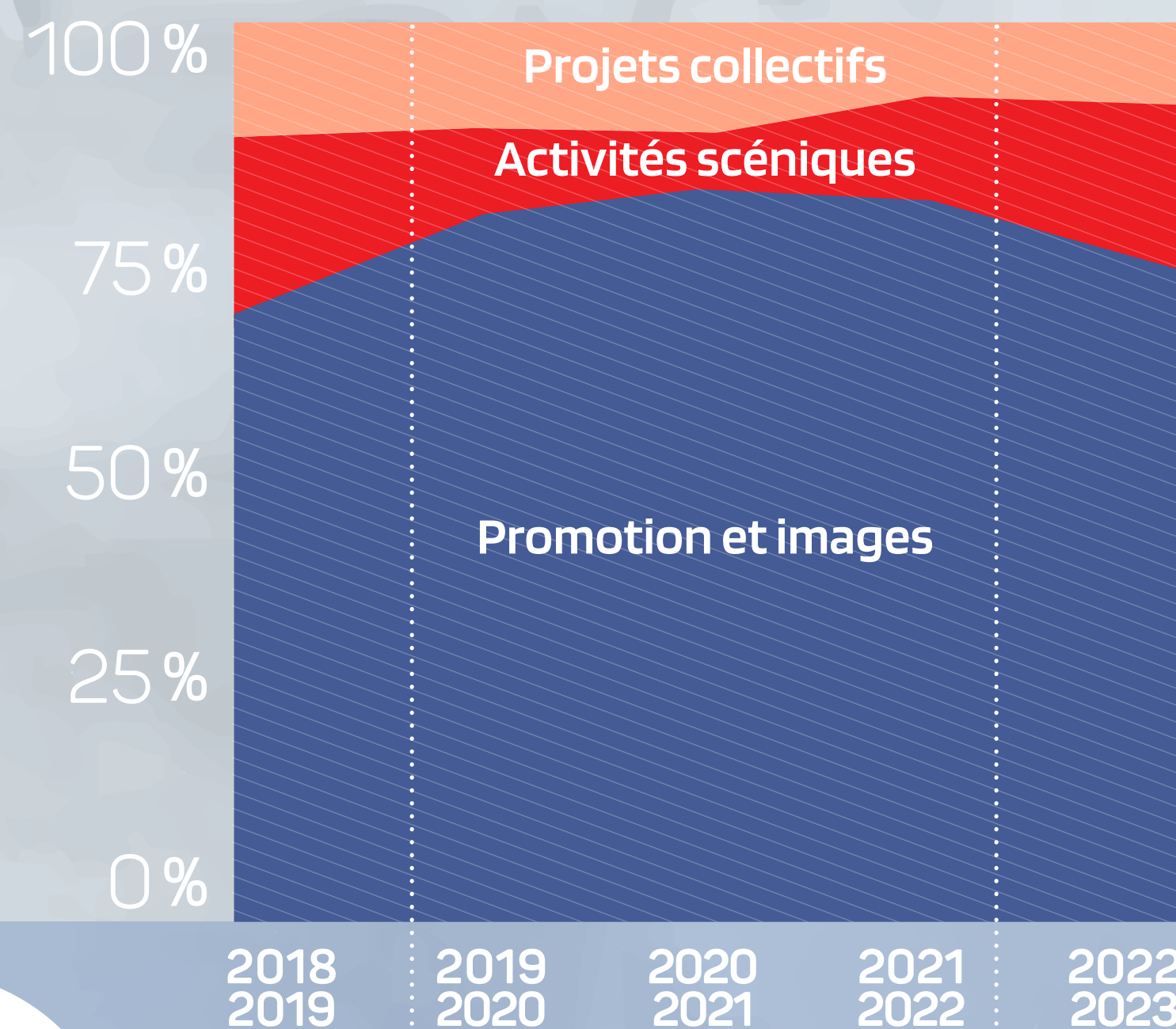
VOLET 1 COMMERCIALISATION

- Promotion et images
- Activités scéniques

VOLET 2

Projets collectifs

TOTAL



LA DIVERSITÉ

MUSICALE

En 2022–2023, **155 projets ont été soutenus** et **136 artistes différent.e.s ont bénéficié du soutien** du Fonds en appui à la commercialisation de leur enregistrement sonore et des activités scéniques reliées. Les projets soutenus se rattachent à **10 catégories musicales différentes**.

Pour une première fois depuis 2019, les projets Country ont atteint 9,7 % des projets acceptés alors qu'en moyenne, ils ne représentaient que moins de 5 % dans les 3 dernières années. Les catégories Rock et Alternatif ont également continué leur progression dans le paysage musical diversifié de 2022–2023 en dépassant les 10 % pour la musique alternative et 5,8 % pour le Rock. Les catégories reines que sont le Pop, le Folk contemporain et le Hip hop continuent de représenter la majorité des projets (54,8 %) : 29 % pour la musique Populaire, 12,9 % pour le Folk contemporain et pour le Hip hop.

Musiques du monde | Jazz
1,30 %
Aucun
en 2021–2022

Hip hop | Musique urbaine
21,30 %
Un écart de -0,50 %
par rapport à 2021–2022

Rock | Alternatif
16,10 %
Un écart de 2,70 %
par rapport à 2021–2022

**155
PROJETS
SOUTENUS**

Populaire | Pop rock | Jeunesse
38,10 %
Un écart de -4,90 %
par rapport à 2021–2022

Folk contemporain | Country | Traditionnel
23,20 %
Un écart de 1,40 %
par rapport à 2021–2022



HISTOIRE À SUCCÈS

FRANCIS DEGRANPRÉ

L'auteur-compositeur-interprète propose un son new country francophone unique et sa voix profonde le démarque sur la scène musicale québécoise. Francis Degrandpré a sorti son premier album *Soir de quai*, en mai 2022 et rempli les 900 places du Théâtre Corona à Montréal quelques mois plus tard seulement.

Grâce notamment au soutien du Fonds RadioStar via l'Accès 2, la période 2022-2023 s'inscrit comme un tournant marquant dans sa carrière. En effet, le soutien financier reçu pour la promotion, les tournées et 2 vidéoclips aura permis à ce jeune artiste de partir sur la route du succès !

En première partie de The Reklaws lors de la première édition du Festival Saloon à Trois-Rivières, de Russell Dickerson au Festival Country de Lotbinière, il devenait un des premiers artistes francophones à jouer sur la scène principale de Lasso Montréal en août dernier.

Avec déjà plus de 80 dates de tournée à son calendrier pour 2023-2024, l'artiste originaire de Berthierville a déjà 4 titres sur les radios et 1 million de vues pour son clip *Colorado*.

L'année 2023 finissait en beauté avec 6 nominations au Gala Country en plus d'y avoir chanté (gagnant pour l'Album country contemporain, la Chanson de l'année et l'Auteur-compositeur de l'année) ainsi que 2 nominations à l'ADISQ en plus d'y avoir chanté (gagnant de l'Album country de l'année).

BÉNÉFICIAIRE :

Productions Véronique Labbé

ACCÈS 2 :

Promotion et activités scéniques

L'ÉMERGENCE

ET NOTRE ACCOMPAGNEMENT

En 2022-2023, en lien avec la mission du Fonds, la majorité des sommes (94 %) a été dirigée vers des projets visant les artistes en début de carrière (1, 2 ou 3 albums en carrière) et en développement (4 ou 5 albums en carrière). Les engagements envers l'émergence ont été particulièrement inspirants alors que nous avons surpassé les objectifs visés (60 % à 75 %) : 108 artistes en début de carrière ont bénéficié d'un total de 2 535 052 \$ soit l'équivalent de 77 % des engagements. Ces résultats encourageants sont au cœur de la mission du Fonds et font écho à l'importance de notre soutien aux jeunes créateur.trice.s.

Les artistes établi.e.s ne sont malgré tout pas en reste et ont pu compter sur une aide représentant près de 200 000 \$ dans leurs projets.

ACCÈS 1

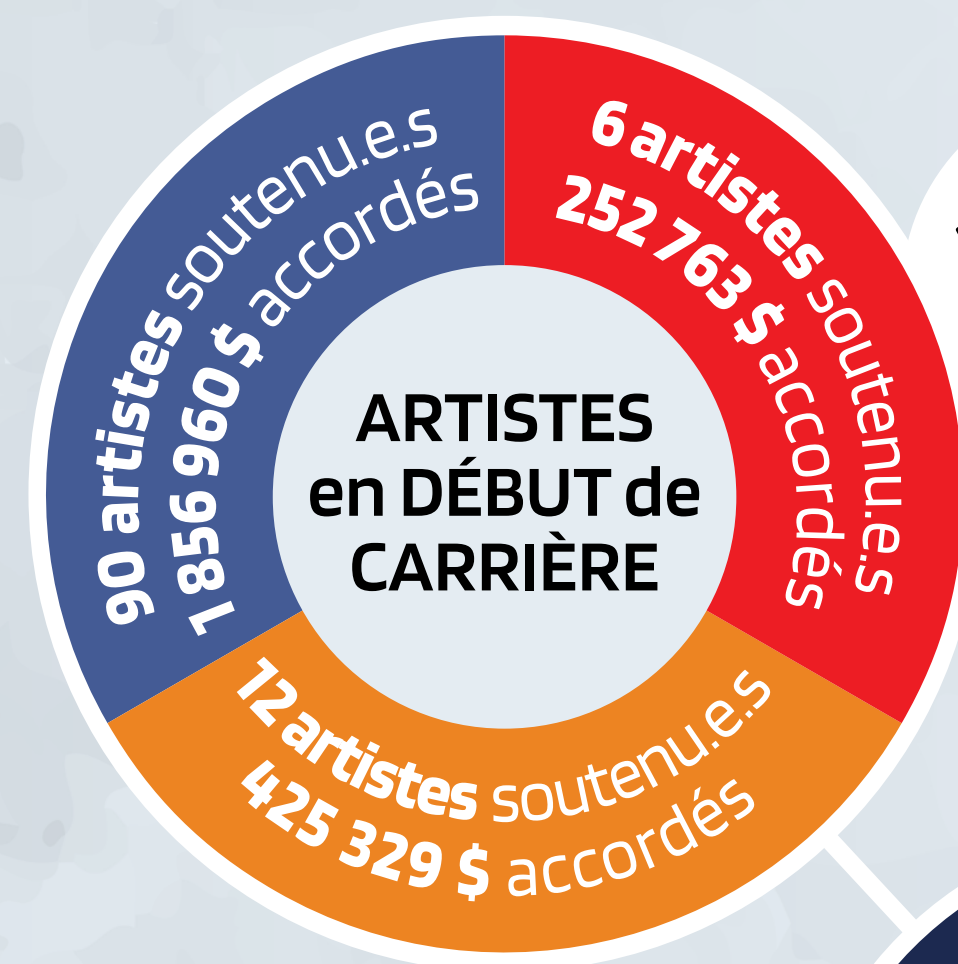
113 artistes soutenu.e.s
2 365 109 \$ accordés

ACCÈS 2

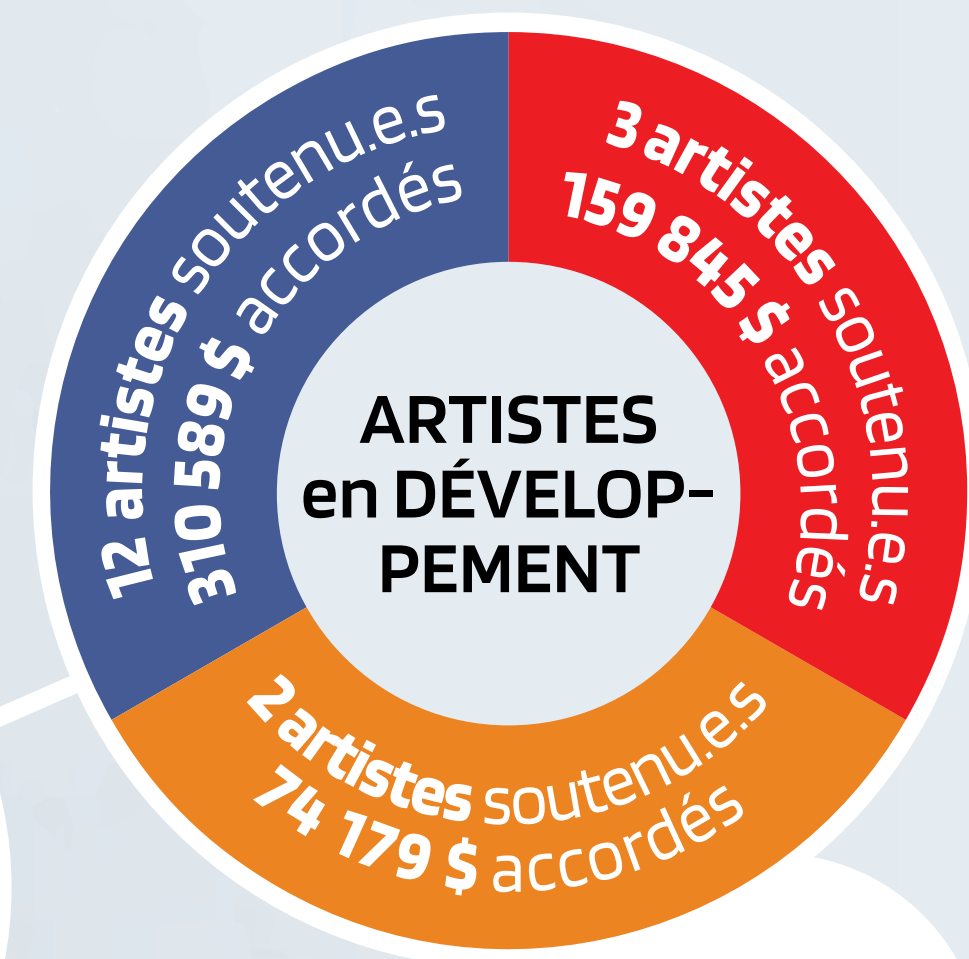
9 artistes soutenu.e.s
412 608 \$ accordés

ACCÈS 3

14 artistes soutenu.e.s
499 508 \$ accordés

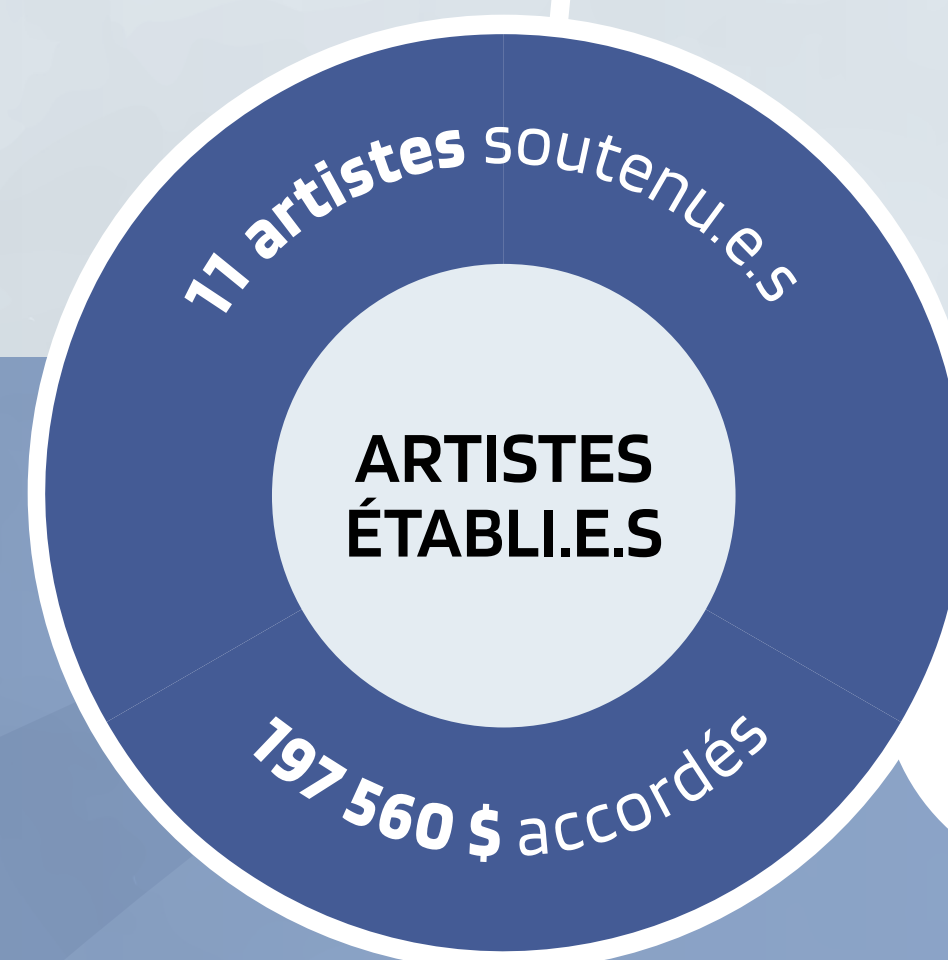


1^{er}, 2^e et 3^e
album



4^e et 5^e
album

136
ARTISTES
SOUTENU.E.S
3 277 225 \$
ACCORDÉS



6^e
album
et plus

LE FINANCEMENT DES ALBUMS

NOTRE ENGAGEMENT DANS LA DURÉE

En 2022–2023, le Fonds aura permis à 10 artistes n'ayant jamais sorti d'album **complet** d'être financé.e.s à hauteur de 115 609 \$ et 37 artistes de bénéficier d'une aide subséquente de 831 342 \$ pour leur 1^{er} album soit près du tiers des sommes allouées cette année. **Près de 80 %** de notre soutien est allé aux artistes en début de carrière (3 albums et moins). Au total, ce sont les albums de 136 artistes que le Fonds aura financé en 2022–2023.

ARTISTES en début de carrière

**0 album
en carrière**
(titres/EP)
10 artistes | 115 609 \$

**1^{er} album
en carrière**
37 artistes | 831 342 \$

**2^e album
en carrière**
36 artistes | 920 320 \$

**3^e album
en carrière**
25 artistes | 667 781 \$

72 % d'entre eux
ont déjà été
financé.e.s
pour leur
1^{er} album | 1 676 012 \$

80 % d'entre eux
ont déjà été
financé.e.s
pour leur
1^{er} album | 1 219 302 \$

48 % d'entre eux
ont déjà été
financé.e.s
pour leur
2^e album | 700 964 \$

ARTISTES en dévelop- pement

**4^e album
en carrière**
12 artistes | 403 564 \$

**5^e album
en carrière**
5 artistes | 141 048 \$

58 % d'entre eux
ont déjà été
financé.e.s
pour leur
1^{er} album | 509 312 \$

50 % d'entre eux
ont déjà été
financé.e.s
pour leur
2^e album | 418 542 \$

75 % d'entre eux
ont déjà été
financé.e.s
pour leur
3^e album | 677 639 \$

80 % d'entre eux
ont déjà été
financé.e.s
pour leur
1^{er} album | 167 478 \$

80 % d'entre eux
ont déjà été
financé.e.s
pour leur
2^e album | 225 116 \$

100 % d'entre eux
ont déjà été
financé.e.s
pour leur
3^e album | 291 801 \$

40 % d'entre eux
ont déjà été
financé.e.s
pour leur
4^e album | 113 228 \$

ARTISTES établi.e.s

**6^e album
en carrière**
11 artistes | 197 561 \$

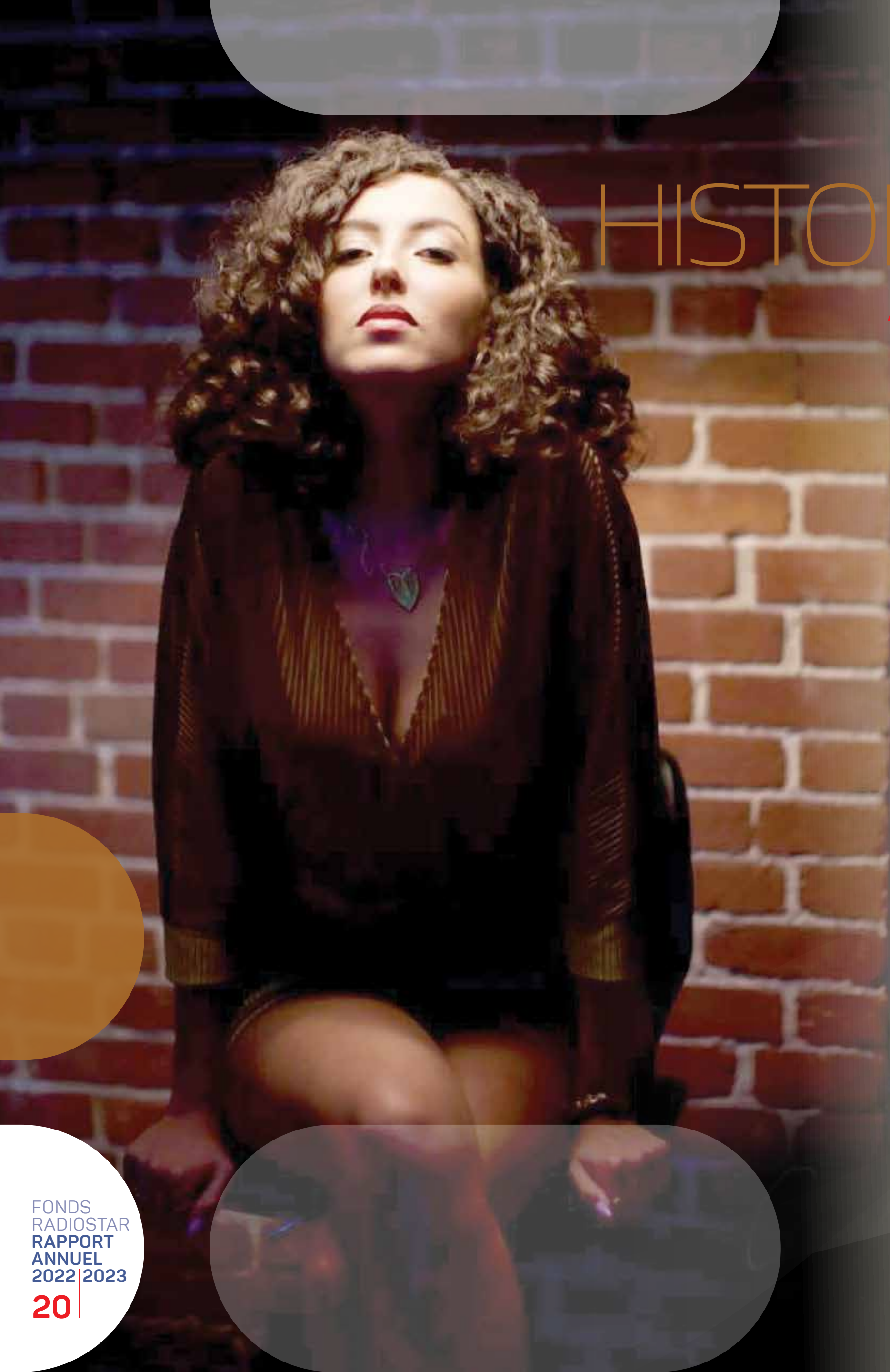
36 % d'entre eux
ont déjà été
financé.e.s
pour leur
1^{er} album | 181 143 \$

45 % d'entre eux
ont déjà été
financé.e.s
pour leur
2^e album | 264 251 \$

73 % d'entre eux
ont déjà été
financé.e.s
pour leur
3^e album | 468 453 \$

36 % d'entre eux
ont déjà été
financé.e.s
pour leur
4^e album | 340 867 \$

27 % d'entre eux
ont déjà été
financé.e.s
pour leur
5^e album | 175 426 \$



HISTOIRE

À SUCCÈS

ONENESSA

Montréalaise née en Algérie, sacrée *Future star iHeartRadio* à Rouge FM en 2022, OneNessa lançait *Équinoxes* en octobre 2022, un album où l'on retrouve une harmonie de ses nombreuses influences que sont le R&B, l'afropop et le hip-hop, ainsi que des textes où elle se dévoile et révèle une réelle force derrière sa vulnérabilité. Aux côtés de Sonny Black, connu pour la réalisation du premier disque de Corneille et une multitude d'autres projets à succès, OneNessa a co-réalisé l'album et en a assuré la direction artistique.

Après avoir soutenu son premier titre *Partout* en promotion et vidéoclip en 2021-2022 via sa maison de disques Musicor, l'Accès 1 du Fonds RadioStar aura permis de continuer à soutenir le développement de carrière d'OneNessa avec le financement de son premier album en promotion.

Avec le succès de ces trois premiers singles, le public était prêt à découvrir ce tout nouvel opus. Accompagnée de nombreux artistes, OneNessa nous a ouvert la porte d'un univers d'une grande diversité, que ce soit de par leurs origines ou leur couleur musicale.

À ce jour, l'album *Équinoxes* a accumulé plus de 80 000 écoutes en ligne.

BÉNÉFICIAIRE :
Ste-4 (Disque Musicor)

ACCÈS 1 :
Promotion

LA CLIENTÈLE

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS SELON LE PROFIL DU DEMANDEUR

Les engagements totaux pour le volet Commercialisation en 2022–2023 ont atteint 3 277 225 \$ distribués à travers 35 différentes structures.

La création de l'Accès 3 durant l'exercice 2021–2022 aura permis aux artistes issu.e.s des communautés francophones en situation minoritaires ainsi qu'aux artistes québécois de déposer leurs propres demandes et d'en bénéficier directement. Les effets de cette initiative se font ressentir encore plus cette année alors que leur nombre a presque doublé pour atteindre des engagements de 247 123 \$, soit près du triple de l'année précédente.

Ils représentent désormais près de 20 % des bénéficiaires.

	ARTISTES	MAISONS DE DISQUES	MAISONS DE DISQUES ET PRODUCTEURS DE SPECTACLES	PRODUCTEURS DE SPECTACLES	TOTAL
ACCÈS 1 Maisons de disques reconnues	—	1	10	3	14
ACCÈS 2 Seuils de ventes	—	1	6	1	8
ACCÈS 3A CLOSM	4	1	1	0	6
ACCÈS 3B Projets prometteurs	3	2	2	2	9
TOTAL	7	5	19	6	37*
ENGAGEMENT \$	247 123 \$	361 562 \$	2 579 521 \$	89 019 \$	3 277 225 \$

* Il s'agit en fait de 35 structures différentes : une entreprise a bénéficié d'une aide en Accès 2 ainsi qu'en Accès 3 et une autre en Accès 1 et 2.

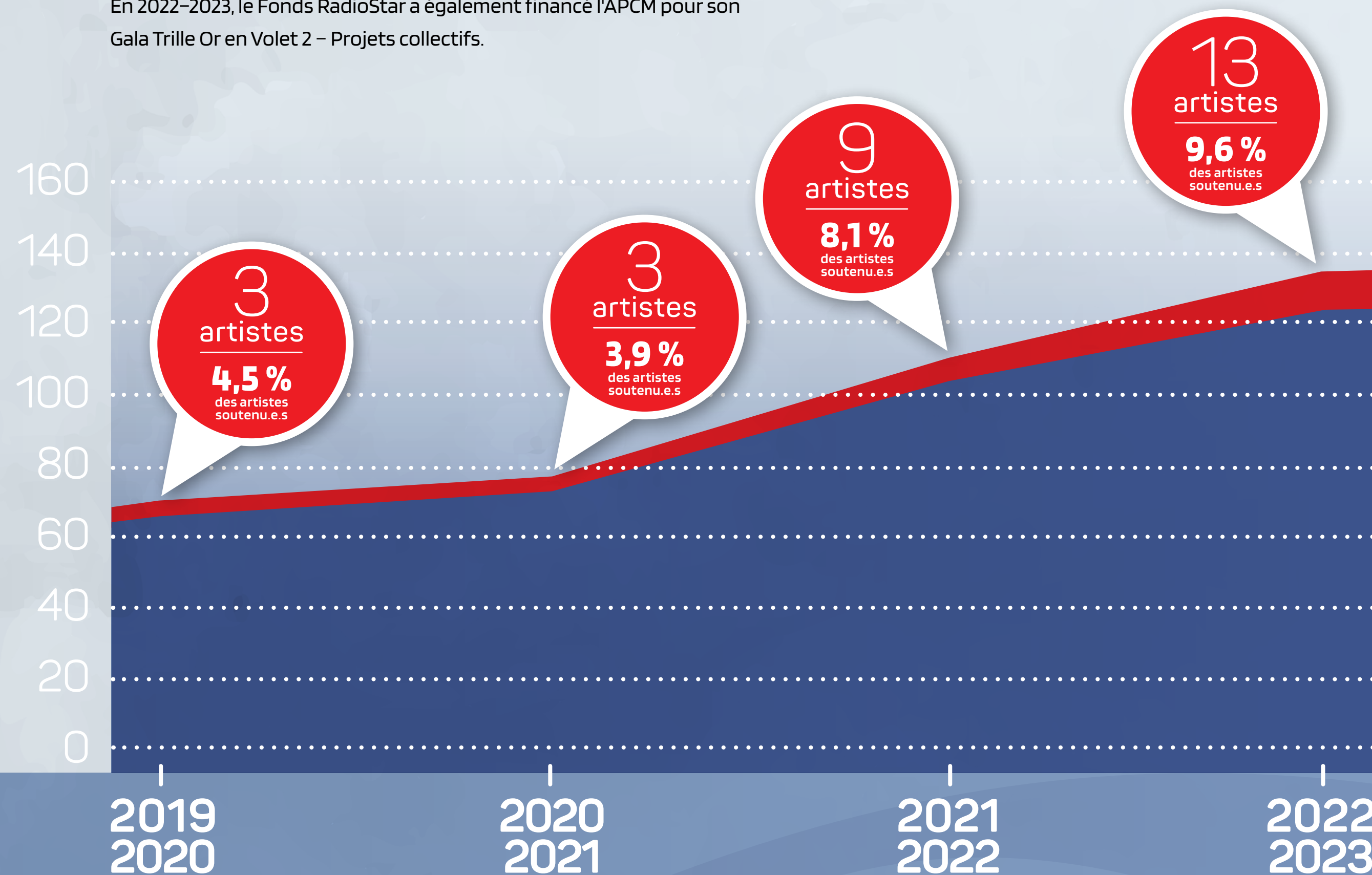
CLOSM

LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES EN SITUATION MINORITAIRE SOUTENUES À TRAVERS LES 3 ACCÈS DU FONDS



Le mandat pancanadien du Fonds s'exprime à travers la mise en place de critères qui tiennent compte des différences de marché. Grâce, entre autres, à la création en 2021-2022 d'un accès réservé aux entreprises et aux artistes CLOSM (3A), la clientèle francophone en situation minoritaire représente aujourd'hui 9,6 % de tous les artistes soutenu.e.s en 2022-2023, pourcentage le plus élevé au cours des quatre dernières années. En terme de nombre d'artistes, le Fonds est passé de 3 en 2019-2020 à 13 en 2022-2023, soit une augmentation de 333 %.

En 2022-2023, le Fonds RadioStar a également financé l'APCM pour son Gala Trille Or en Volet 2 – Projets collectifs.



■ Nombre d'artistes du Québec
■ Nombre d'artistes en situation minoritaire

LES DÉPENSES

PAR SECTEUR

Sur la base des dossiers fermés au cours de l'exercice 2022-2023, les dépenses en images et en activités scéniques représentent plus de la moitié des montants versés par le Fonds. Par ailleurs, il est à souligner que le pourcentage des activités scéniques est passé de 11 % en 2021-2022 à 18 % en 2022-2023. Le poids des dépenses relatives au Web, de l'ordre de 14 %, s'est maintenu au même niveau que l'an passé.



* Notez que les déboursés en Activités scéniques représentent le total des postes Showcase, Première partie et Spectacles.

** Inclut des dépenses de promotion internationale de 69 917 \$.

*** Vidéoclips, productions d'images autres et captations.

Panneaux
1,6 %

Télévision
1,5 %

Magasin
1,2 %

Radio
1,0 %

Imprimé
0,9 %

Tour support
0,3 %

Images***
37,6 %

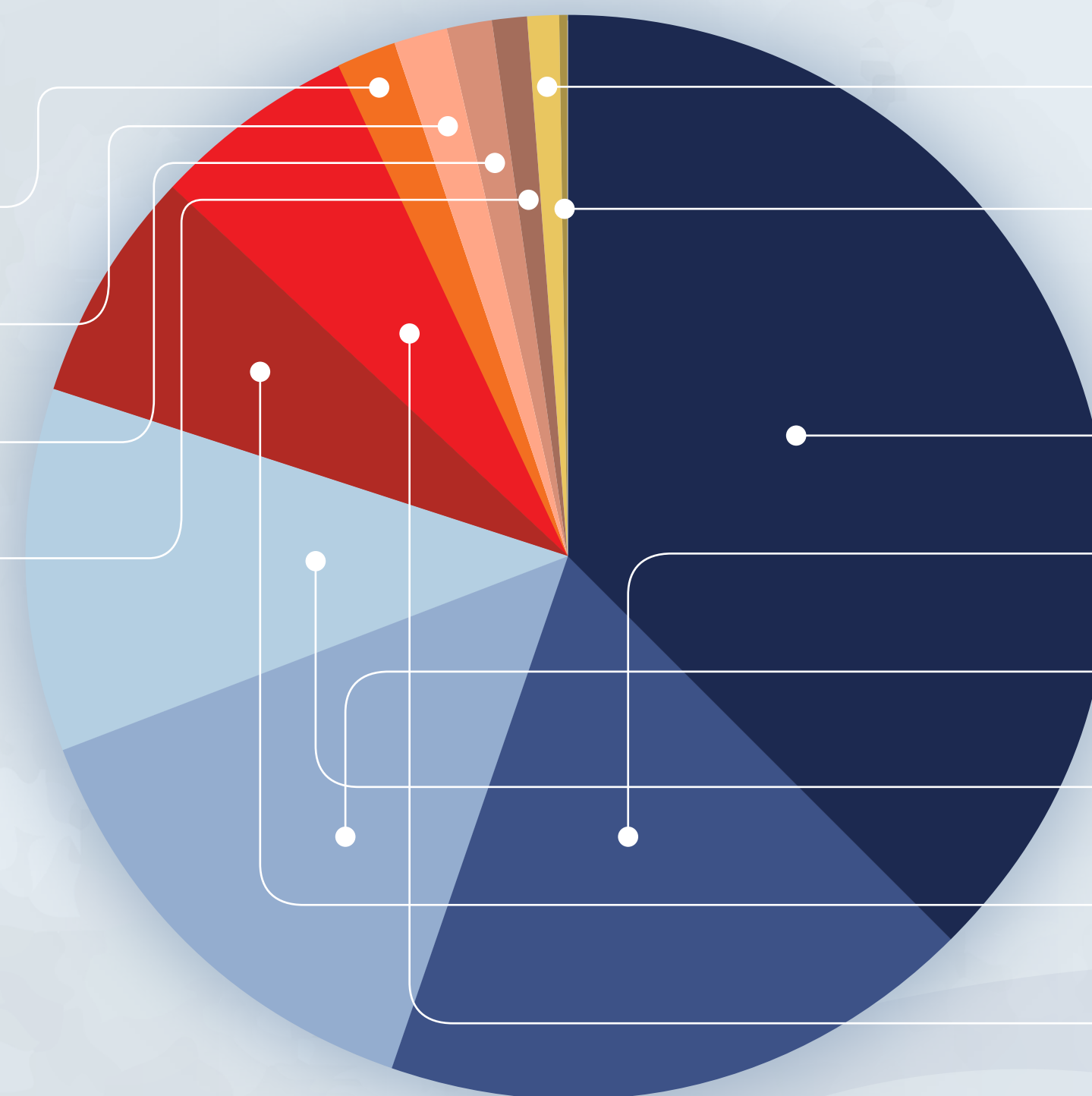
Activités scéniques*
18,2 %

Web
13,7 %

Relations de presse
11,1 %

Promotion radio
6,8 %

Promotion**
6,1 %



LES VENTES

41 403
albums physiques et numériques

74 673 ventes au parachèvement vs
33 470 lors du dépôt des projets

23 904
titres

39 283 ventes au parachèvement vs
15 379 lors du dépôt des projets

111 503 750
écoutes en continu

173 367 763 écoutes au parachèvement vs
61 684 013 lors du dépôt des projets



LES ACTIVITÉS SCÉNIQUES

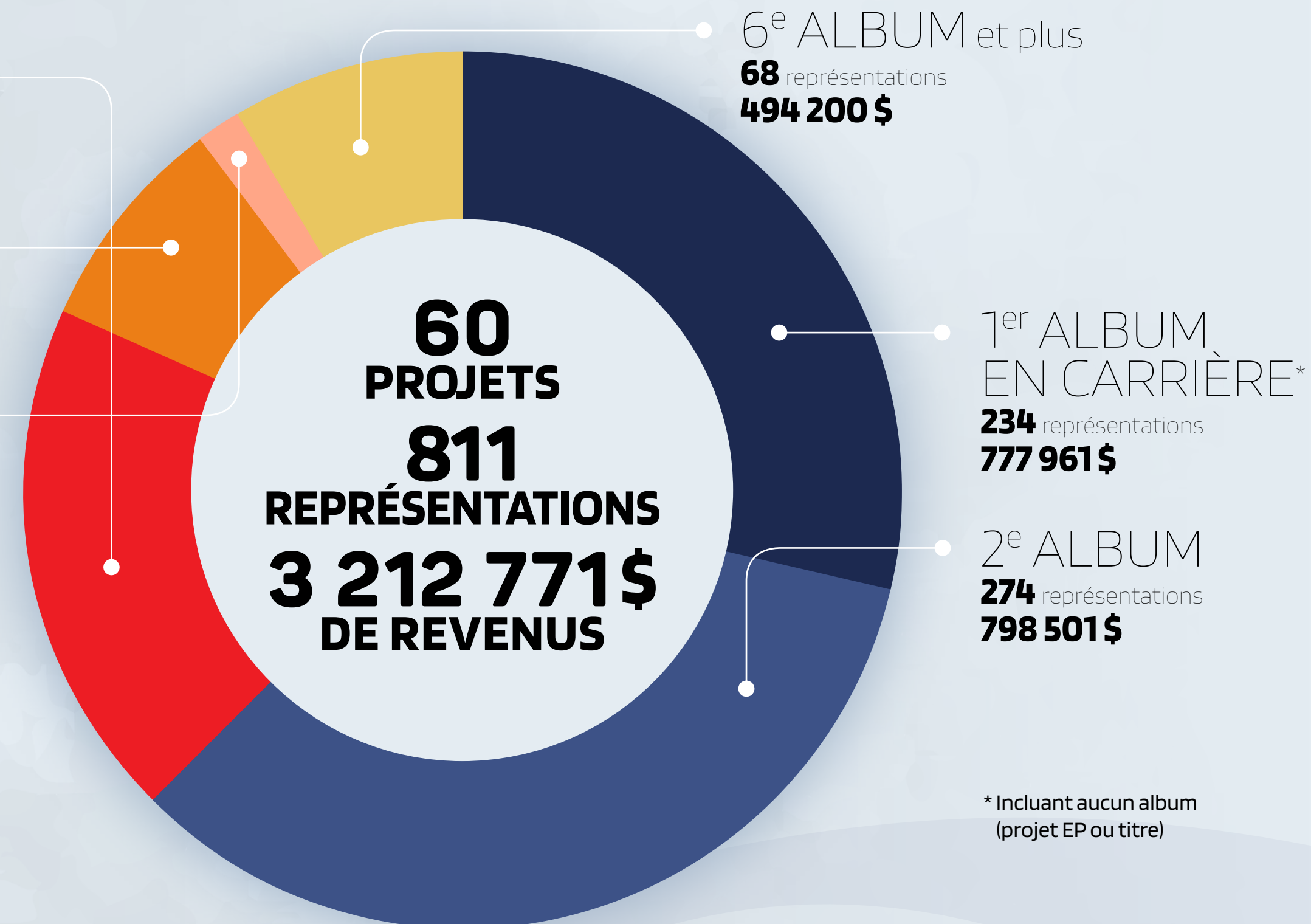
Sur l'ensemble des projets fermés en 2022-2023, 60 visaient des activités scéniques pour 59 albums différents. Un total de 811 représentations ont été offertes, dont des showcases et premières parties. Ce soutien a contribué à générer 3 212 771 \$ en revenus autonomes du côté des producteurs.



3^e ALBUM
156 représentations
370 403 \$

4^e ALBUM
65 représentations
754 304 \$

5^e ALBUM
14 représentations
17 402 \$



LES VIDÉOCLIPS



	33 DOSSIERS INDIVIDUELS	11 MAISONS DE DISQUES	TOTAL
Total clips	26	103	129
Total des visionnements	1 372 325	6 532 603	7 904 928
Total du coût de production	389 548 \$	1 219 883 \$	1 609 431 \$
Participation financière du Fonds RadioStar	71 %	58 %	61 %



HISTOIRE À SUCCÈS

ÉTIENNE FLETCHER

Musicien multi-instrumentiste, l'auteur-compositeur-interprète fransaskois basé à Régina, en Saskatchewan, sortait son premier album complet *Entre-deux*, en 2021. Dans cet opus, les pièces en français ont encore pris place au premier plan et continué de nourrir son répertoire francophone. Étienne Fletcher se positionne aujourd'hui comme l'un des artistes émergents les plus influents de la scène musicale franco-canadienne de sa génération.

Grâce à l'Accès 3A du volet Commercialisation du Fonds RadioStar visant à soutenir les artistes et les entreprises des communautés francophones en situation minoritaire, Étienne et ses musiciens ont eu l'opportunité de participer à de nombreuses vitrines et tournées à travers le pays. Plus encore, cette aide a permis de mettre en place une réelle stratégie de promotion bâtie autour notamment de captations vidéos qui porteront cet album sur le long terme.

Du Festival international de la chanson de Granby où il recevait le prix Tournée Granby-Europe lui assurant une quinzaine de dates en Europe pour 2023-2024, à Contact Ontario ou RIDEAU, Étienne a semé les échos de son album dans les coins les plus énergisants du pays. L'année 2023 fut belle ! Gagnant de 4 prix au Trille Or 2023, dont Artiste de l'année et Album de l'année, il a accumulé les tournées dont 15 spectacles au Québec visitant, entre autres, le Théâtre du Petit Champlain, le Théâtre Outremont, la Salle Georges-Codling, le Grand Théâtre de Québec, et plusieurs spectacles dans le Canada francophone : la Nuit émergente à Sudbury, le Festival du Voyageur à Winnipeg ainsi que de nombreux spectacles dans les écoles en Saskatchewan.

Les retombées sont lumineuses : de nombreuses dates de tournée sont déjà à l'agenda pour 2024 et 2025 en Ontario et les efforts promotionnels mis en place se font entendre jusque dans les Europes.

BÉNÉFICIAIRE :
Étienne Fletcher

ACCÈS 3A – CLOSM :
Promotion et activités scéniques

LES RÉSULTATS

FINANCIERS



Les contributions
sont attribuées
au développement
de la musique vocale
francophone



Depuis les débuts du Fonds, en incluant ce 22^e exercice financier, la moyenne des frais d'administration est de 8,6 %. Ceci, dans le respect des règles approuvées par le CRTC en novembre 2000 à l'effet que ces frais ne devraient pas représenter à terme plus de 10 % des contributions reçues des radiodiffuseurs.

Les revenus du Fonds RadioStar et de son pendant anglophone, Radio Starmaker Fund, proviennent principalement des contributions exigées par le CRTC lors de transactions d'acquisition d'entreprises de radio. Au minimum, 3 % de la valeur de ces transactions doit être versé à ces deux fonds. Depuis sa création, 80 % de ce 3 % est versé au Fonds RadioStar pour les transactions visant le marché francophone et 20 % du 3 % lui est versé pour les transactions visant le marché anglophone. *La Politique révisée sur la radio commerciale*, CRTC 2022-332, est venue modifier cette répartition du 3%. Ainsi, à l'avenir, le 3 % sera réparti comme suit : 40 % au Fonds RadioStar et 60 % au Radio Starmaker Fund. Le CRTC a déjà commencé à appliquer cette nouvelle répartition dans de nouvelles décisions rendues à l'égard de transferts de propriété après la publication de sa politique révisée le 7 décembre 2022.

L'ACR perçoit les 3 % de la valeur des transactions, conformément aux modalités de paiement acceptées par le CRTC, et reverse au Fonds RadioStar les contributions attribuées au développement de la musique vocale francophone. En 2022-2023, ces contributions ont été de 1 962 511 \$. Depuis la création du Fonds en 2001-2002, elles totalisent 65 360 531 \$. À terme en 2030, le financement devrait avoir atteint 68,5 M\$.

Déboursés et soldes résiduels d'engagements

En 2022-2023, les contributions d'aide ont été de 3 253 804 \$ comparativement à 3 754 438 \$ en 2021-2022. Au 31 août 2023, le solde résiduel des engagements s'établit à 677 003 \$ comparativement à 567 031 \$ en 2021-2022.

Sous l'Accès 1, un premier versement est effectué durant l'année en cours et le paiement final peut être versé durant la même année ou au cours de l'exercice suivant.

Sous les Accès 2, 3 et le Volet 2 Projet collectif, un premier versement est effectué pour les projets acceptés dans l'année en cours et le paiement final est généralement versé pendant l'année subséquente.

VOLET 1

COMMERCIALISATION



ACCÈS 1 – Statut de maison de disques reconnue

L'Accès 1 prend appui sur l'attribution à des entreprises d'un statut de *maison de disques reconnue* en vertu de leur rendement supérieur. Il permet le dépôt d'une demande annuelle regroupant plusieurs projets d'artistes et l'octroi d'une enveloppe de financement global au début de l'année financière. Les contributions sont octroyées de manière concurrentielle entre les maisons de disques reconnues selon la qualité du plan annuel soumis, le nombre d'artistes en début de carrière visés et les investissements prévus pour ceux-ci et celles-ci, le niveau global des investissements et l'historique de financement de l'entreprise au Fonds. Une entreprise peut recevoir un minimum de 100 000 \$ et un maximum de 350 000 \$ annuellement. Un groupe d'entreprises liées peut cumuler une aide financière maximale de 550 000 \$ annuellement.

129 projets 89 en 2021-2022

113 artistes différent.e.s 87 en 2021-2022

102 albums différents 73 en 2021-2022

25 titres et EP différents 16 en 2021-2022



[RETOUR AU PROGRAMME](#)

Statut de maison de disques reconnue

ARTISTE / PROJET	Demandeur	Engagement \$
Jonathan Personne		234 468
Laurence-Anne		
Les Louanges		
Lisa LeBlanc		
Lumière		
Philippe B		
Population II		
P'tit Belliveau		
Täbi Yösha		
Émile Bilodeau		233 965
Evelyne Brochu		
Gab Bouchard		
Jérôme 50		
Les frères Goyette		
L'Isle		
Lou-Adriane Cassidy		
Maude Audet		
Miro Chino		
Mon Doux Saigneur		
Naomi		
Parazar		
thäis		
Thierry Larose		
Lou-Adriane Cassidy — Activités scéniques	Les Yeux Boussoles	11 749

ARTISTE / PROJET	Demandeur	Engagement \$
Adib Alkhalidey		146 775
Dumas		
Juste Robert		
Marie-Annick Lépine		
Michel Faubert		
Natasha Kanapé Fontaine		
Nicolas Gémus		
Tire le Coyote		
Benny Adam		230 192
Claude Bégin		
Clodelle		
D-Track		
Jay Lavigne (JAYMIE)		
Lucill		
Miels		
Of Course		
Sara Dufour		
Zagata		
Alaclair Ensemble		341 591
Alex Pic		
Clay - Scott		
FouKi		
Greg Beaudin		
Jay Scott		
Koriass		
LaF		
Mantissee		
Matiu		
Shreez		
Souldia		

ARTISTE / PROJET

Demandeur

Engagement \$

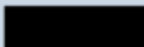
Aliocha	 AUDIOGRAM	201 191
Beyries		
Comment debord		
Fanny Bloom		
Frais et dispo		
Joé Napoléon		
Luis Clavis		
Marilou		
Marilyne Léonard		
Tom Chicoine		
Vendôme		
Zoé Sanders		
Rappel saison 3 (artistes variés)	 MUSICOR DISQUES	192 680
Barnev		
Cindy Daniel		
Claude Gauthier		
Émilie Daraïche		
Guillaume Lafond		
Guylaine Tanguay		
Julie St-Pierre		
Kingdom Street		
Laurence Nerbonne		
One Nessa		
Papi Jay		
Rémi Chassé		
Simon Morin		
Véda		

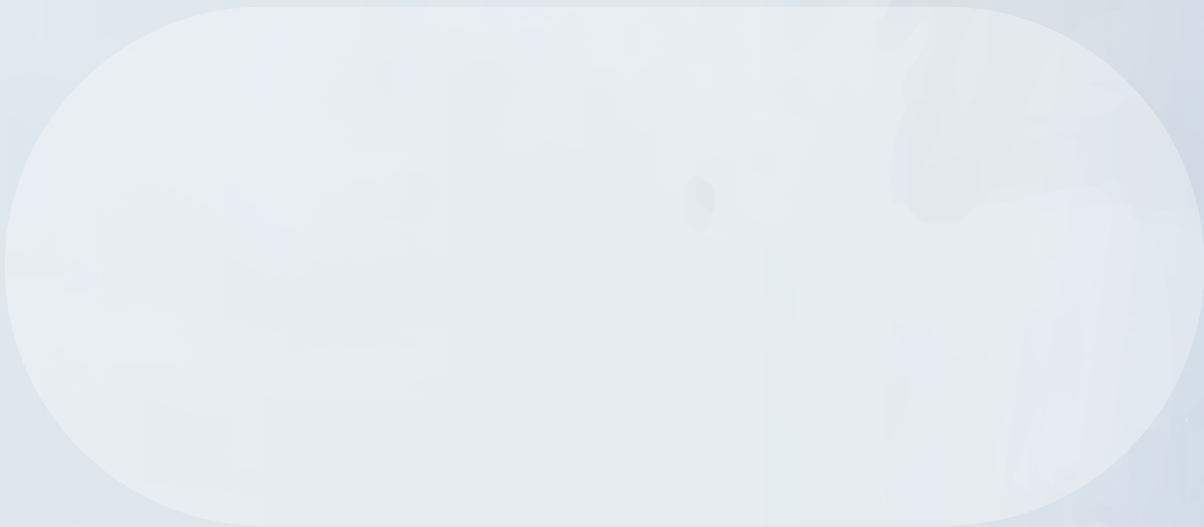
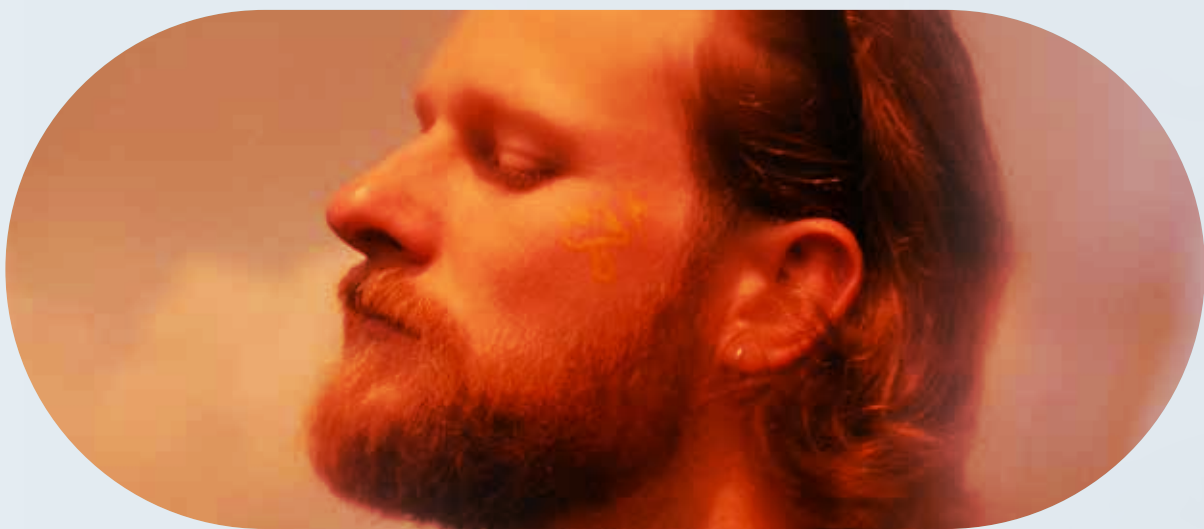
ARTISTE / PROJET

Demandeur

Engagement \$

Dunni		221 443
Farfadet		
Imposs		
Loud		
LOVA		
MikeZup		
Rick Pagano		
Rymz		
Désirée	 KAY PRODUCTIONS	216 308
Lampion		
Léa Jarry		
Marco Emma		
Miro		
Pierre Guitard		
Rick et les bons moments		
San James		
Simon Lachance	 L-Abe let artists be	117 452
Bønanza		
Karlof Galovsky		
Ludovick Bourgeois		
Miss Sassoeur		
Roselle		
Sébastien Lacombe		
VioleTT Pi		
Bønanza — Activités scéniques	L'Ours — Label & Tournées	17 270
Ludovick Bourgeois — Activités scéniques	Lao Productions	20 000

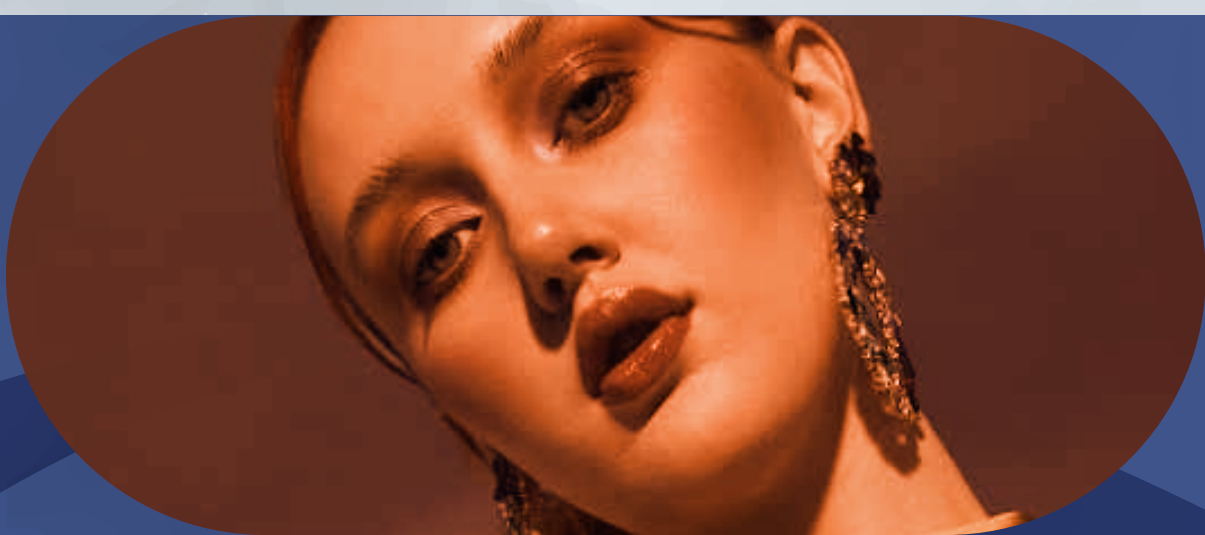
ARTISTE / PROJET	Demandeur	Engagement \$
Blesse	SIMONE  RECORDS	180 025
Caroline Savoie		
Étienne Coppée		
Hippie Hourrah		
Hubert Lenoir		
Ingrid St-Pierre		
Julie Aubé		
Les sœurs Boulay		
Mat Vezio		
TOTAL ACCÈS 1		2 365 109





VOLET 1

COMMERCIALISATION



ACCÈS 2 – Projets atteignant les seuils de ventes

L'Accès 2 soutient les projets portés par une maison de disques lorsque ceux-ci atteignent des *seuils de ventes* établis en fonction du nombre d'albums en carrière de l'artiste.

Voici les seuils de ventes qui tiennent compte d'équivalences pour les titres téléchargés et pour l'écoute en continu (*streams*).

Seuils de ventes 2022-2023								
Nombre d'album en carrière	Titre avant le 1 ^{er} album	EP avant le 1 ^{er} album	1 ^{er} album	2 ^e album	3 ^e album	4 ^e album	5 ^e album	6 ^e album et plus
Unités de ventes d'album requises	150	250	450	600	700	900	1000	3600

Les projets peuvent être soumis dès l'atteinte de ces seuils. Par la suite, l'évaluation repose sur la qualité du descriptif du projet, du plan de commercialisation et du budget. Selon la nature du projet, les aides maximales varient, soit 85 000 \$ pour un Album, 42 500 \$ pour un EP et 7 000 \$ pour un Titre pour un maximum de 21 000 \$ pour 3 titres. Une entreprise peut obtenir une aide annuelle maximale de 100 000 \$ pour les Accès 2 et 3 cumulés.

10 projets	16 en 2021-2022
9 artistes différent.e.s	13 en 2021-2022
8 albums différents	13 en 2021-2022
1 titre et EP différent	0 en 2021-2022

Projets de maisons de disques atteignant les seuils de ventes

ARTISTE / PROJET	Demandeur	Engagement \$
Anne Painchaud	Groupe Fovéa	32 198
Bleu Jeans Bleu	La Tanière	54 845
Francis Degrandpré	Productions Véronique Labbé	32 250
Francis Degrandpré	Productions Véronique Labbé	11 454
Fredz	La Tanière	45 155
Gazoline	Ambiances Ambiguës	13 988
Manu Militari	Disques 7 ^{ième} Ciel	20 000
Phil G. Smith	Disques Far West	80 872
Philippe Brach	La Maison Fauve	85 000
Visrei	Lisbon Lux Records	36 846
TOTAL ACCÈS 2		412 608



VOLET 1

COMMERCIALISATION

ACCÈS 3 – Inscriptions de projets par sélection

L'Accès 3 soutient des projets déjà commercialisés où un rendement peut être démontré, sans devoir atteindre les seuils de ventes. De ce fait, il offre une voie différente notamment aux artistes entrepreneur.e.s. Cet accès repose sur une sélection et fait l'objet de deux dates de dépôt par année financière.

L'Accès 3 se divise en deux axes distincts :

3A – Pour les artistes et les entreprises des communautés francophones en situation minoritaire (CLOSM)

Taux d'approbation 78 %

Il s'agit d'un processus concurrentiel où la sélection repose sur une grille d'évaluation prenant en compte la qualité du projet, le succès déjà obtenu par celui-ci et son potentiel de succès à venir. L'évaluation met l'accent, entre autres éléments, sur le rayonnement de l'artiste et de son projet dans sa propre communauté. L'artiste visé.e doit être en début de carrière (1, 2 ou 3 albums) et en développement de carrière (4 ou 5 albums).

7 projets 7 en 2021-2022

7 artistes différent.e.s 5 en 2021-2022

6 albums différents 4 en 2021-2022

1 titre et EP différent 1 en 2021-2022

3B – Pour les artistes et les entreprises du Québec

Taux d'approbation 82 %

L'évaluation des projets est d'abord effectuée sur une base comparative des données tangibles et vérifiables faisant état du rendement obtenu par les projets au moment du dépôt. Les projets qui se démarquent font ensuite l'objet d'une évaluation par grille plus approfondie en fonction notamment de la qualité du plan de commercialisation soumis et du potentiel de succès. L'artiste visé.e doit être en début de carrière (1, 2 ou 3 albums).

9 projets 7 en 2021-2022

7 artistes différent.e.s 6 en 2021-2022

7 albums différents 5 en 2021-2022

0 titre et EP différent 1 en 2021-2022

L'aide accordée peut atteindre un maximum de 40 000 \$ par projet, à l'exclusion des projets visant des artistes ayant obtenu une certification platine qui sont limités à 30 000 \$.

L'aide maximale annuelle que peut recevoir un.e bénéficiaire pour l'ensemble de ses demandes dans le cadre des Accès 2 et 3 cumulés est de 100 000 \$.

[RETOUR AU PROGRAMME](#)

Projets d'artistes ou d'entreprises des communautés francophones en situation minoritaire (CLOSM)

ARTISTE / PROJET	Demandeur	Engagement \$
Baie	Grenier Musique	30 000
Céleste Lévis	Lévis Céleste	34 179
Émilie Landry	Grenier Musique	40 000
Étienne Fletcher	Fletcher Étienne	40 000
La légende de Calamity Jane	La légende de Calamity Jane S.E.N.C.	32 653
Peanut Butter Sunday	Acadian Embassy	29 654
Yao	Intello Productions	40 000
TOTAL ACCÈS 3A		246 486

VOLET 2
PROJET COLLECTIF

PROJET	Demandeur	Engagement \$
Mon Premier Gala — Ma première nomination 2023	ADISQ	140 000
Rayonnement des artistes de la francophonie : Gala Trille Or 2023	APCM	90 000
TOTAL		230 000

Projets d'artistes ou d'entreprises avec un projet prometteur

ARTISTE / PROJET	Demandeur	Engagement \$
Bermuda	Productions Cap. Claire	30 291
Charles Robert	Productions Flèche	40 000
Clay and Friends	ADJ S.E.N.C.	40 000
Cure-Pipe	Soluté Records	26 047
Fred Dionne	Dionne Frédéric	30 000
Fred Dionne	Disques Far West	10 000
Maxime Lapointe	Instinct Musique	36 684
Willows	Gestion Elseneur	30 000
Willows	Quartier Général	10 000
TOTAL ACCÈS 3B		253 022
TOTAL ACCÈS 3		499 508

TOTAL VOLET 1 — COMMERCIALISATION	3 277 225
TOTAL VOLET 2 — PROJET COLLECTIF	230 000
GRAND TOTAL	3 507 225

LES PRIX

LE FONDS RADIOSTAR A ACCOMPAGNÉ DE NOMBREUX PROJETS D'ARTISTES RÉCOMPENSÉ.E.S EN 2022-2023



ARIANE ROY

2023 Prix Mouffe
Prix Félix-Leclerc

2022 ADISQ
Révélation de l'année
Gala de la Fondation SPACQ
Prix André-Dédé-Fortin

BON ENFANT

2022 ADISQ
Album de l'année – Rock (Diorama)

CHOSSES SAUVAGES

2022 Gala GAMIQ
Album Indie-Rock (Choses sauvages II)

CLAY AND FRIENDS

2022 Gala GAMIQ
EP Pop (AGUA)

DAMIEN ROBITAILLE

2022 ADISQ
Artiste de l'année ayant
le plus rayonné sur le web

ÉMILE BILODEAU

2022 Gala de la Fondation SPACQ
Prix Clémence-Desrochers

ÉMILIE LANDRY

2022 Prix MusicNB Awards
Vidéoclip de l'année
Shanel (Arroser les fleurs)

ÉTIENNE FLETCHER

2022 Western Canadian Music Awards
Artiste francophone de l'année

FOUKI (avec JAY SCOTT)

2022 ADISQ
Vidéo de l'année
Copilote (Grignotines de Luxe)
Chanson de l'année
Copilote (Grignotines de Luxe)

HUBERT LENOIR

2022 ADISQ
Interprète masculin de l'année
Artiste de l'année –
Rayonnement International
Auteur ou compositeur de l'année
(PICTURA DE IPSE : Musique directe)
Album de l'année – Alternatif
(PICTURA DE IPSE : Musique directe)
Album de l'année – Choix de la critique
(PICTURA DE IPSE : Musique directe)
2022 Gala de la Fondation SPACQ
Prix Robert-Charlebois

HUBERT LENOIR (avec BONNIE BANANE)

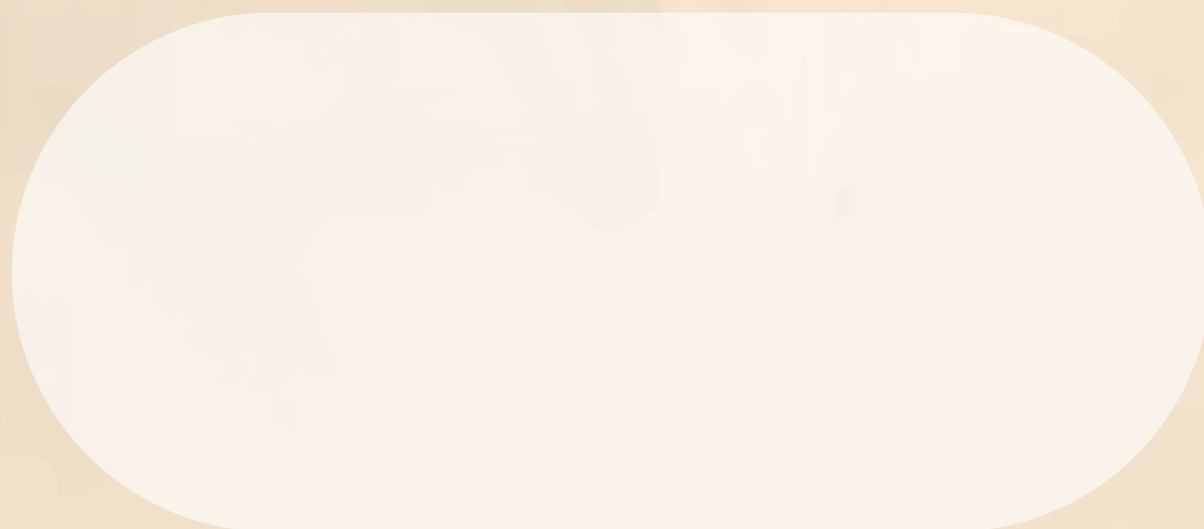
2022 ADISQ
Collaboration internationale de l'année –
Chanson et vidéo (OCTEMBRE)

JAY SCOTT

2022 ADISQ
Album de l'année – Folk
(Ses plus grands succès)

KLÔ PELGAG

2022 ADISQ
Spectacle de l'année
(Notre-Dame-des-Sept-Douleurs)
2022 Gala de la Fondation SPACQ
Prix Luc-Plamondon



LENDEMAIN DE VEILLE

- 2022 ADISQ**
Album de l'année – Country
(Le party est pogné)
- 2022 Gala Country**
Groupe de l'année

LES LOUANGES

- 2023 Juno Awards 2023**
Album francophone de l'année (Crash)

LISA LEBLANC

- 2022 Prix MusicNB Awards**
Enregistrement de l'année (Chiac Disco)
- 2022 ADISQ**
Album de l'année – Pop (Chiac Disco)

LOU-ADRIANE CASSIDY

- 2022 Prix Slaight Music présenté par le Panthéon des auteurs-compositeurs canadiens**
Auteur-compositeur émergent
- Gala GAMIQ**
Artiste de l'année

MON DOUX SAIGNEUR

- 2022 Gala GAMIQ**
Album folk (Fleur de l'Âge)

NATASHA KANAPÉ FONTAINE

- 2022 Gala GAMIQ**
EP folk (Nui Pimuten)

PATRICE MICHAUD

- 2022 ADISQ**
Album de l'année – Adulte contemporain
(Grand voyage désorganisé)

P'TIT BELLIVEAU

- 2022 Gala GAMIQ**
Vidéoclip (Animation +)
RRSP / Grosse pièce (Un homme et son piano)
- Vidéoclip (WTF) – J'feel comme un alien
(Un homme et son piano)

ROXANE BRUNEAU

- 2022 ADISQ**
Interprète féminine de l'année

SALEBARBES

- 2022 ADISQ**
Groupe ou duo de l'année
- 2022 Gala de la Fondation SPACQ**
Prix Beau-Dommage

SOULDIA

- 2022 ADISQ**
Album de l'année – Rap
(Dixque d'art)



LES CERTIFICATIONS

ARTISTE	Album	Certification
---------	-------	---------------

2023

Salebarbes	Gin à l'eau salée	Or
Salebarbes	Live au Pas Perdu	Or

2021

Karim Ouellet	Fox	Or
Roxane Bruneau	Acrophobie	Or
Patrice Michaud	Le feu de chaque jour	Or

2020

Louis-Jean Cormier	Le treizième étage	Platine
Les sœurs Boulay	4488 de l'Amour	Or
Les sœurs Boulay	Le Poids des Confettis	Platine

CERTIFICATION	Album	Titres téléchargés
---------------	-------	--------------------

Or	40 000	20 000
Platine	80 000	40 000
Double Platine	160 000	80 000
Triple Platine	240 000	120 000
Diamant	800 000	400 000

ARTISTE	Titre	Certification
---------	-------	---------------

2022

FouKi et Jay Scott	Copilote	Platine
Bleu Jeans Bleu	Coton ouaté	Platine

2021

FouKi	Makeup	Or
FouKi	Gayé	Platine
Souldia	Valentina	Or
Karim Ouellet	L'amour	Or
FouKi	Ciel (Feat. Alicia Moffet)	Platine
Clay and Friends	Going Up The Coast	Or
FouKi et Jay Scott	Copilote	Or
Loud	Médailles	Or
Loud	Jamais de la vie	Or
Souldia	Le bonheur des autres (feat.White B, Lost & MB)	Or

2020

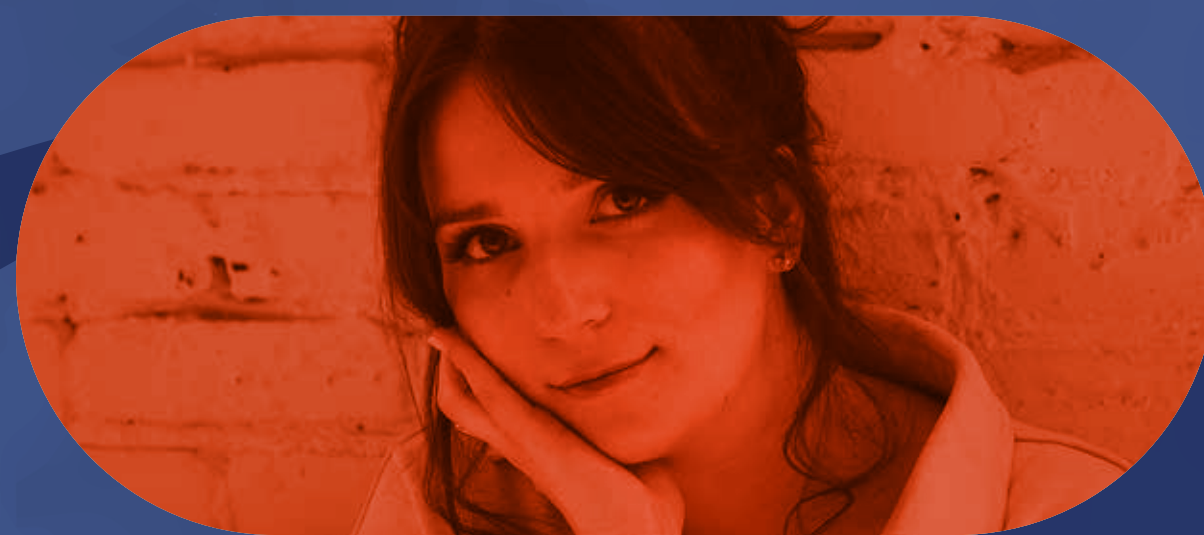
Koriass	Blacklights	Or
Loud	56K	Or
FouKi	Ciel (Feat. Alicia Moffet)	Or
Koriass	Cinq à sept	Or
Loud	Toutes les femmes savent danser	Double platine
Loud	Fallait y aller	Or
Loud	Sometimes, All the time (Feat. Charlotte Cardin)	Or
Bleu Jeans Bleu	Coton ouaté	Or



LES ANNEXES

MERCI

Merci à tou.te.s les photographes pour les photos d'artistes.



Annette Campagne – Crédit photo Jean-Charles Labarre Baie trio – Crédit photo Marie Michelle Photographie
Bermuda – Crédit photo Dominic Lachance Bleu Jeans Bleu – Crédit photo Félix Renaud **Bonanza – Crédit photo Maxyme Gagné**
Céleste Lévis – Crédit photo Marc-Antoine Joly **Charles Robert – Crédit photo Felix Renaud** Cure-Pipe – Crédit photo Mathew Popovich
Désirée – Crédit photo Camille Gladu-Drouin Dunnī – Crédit Gilgamesh Polux Fuica **Émilie Landry – Crédit photo Gaëlle Leroyer**
Étienne Fletcher – Crédit photo Little Jack Films **Farfadet – Crédit photo Vincent Gravel** Francis Degrandpré – Crédit photo La Clic
Fredz – Crédit photo Kevin Millet Gazoline – Crédit photo Etienne Barry **Hiver – Crédit photo Marc-André Dupaul**
Imposs – Crédit photo Vincent Gravel **Jonathan Personne – Crédit photo Antoine Giroux** Karlof Galovsky – Crédit photo Andy Jon
Lampion – Crédit photo Sophia Perras Léa Jarry – Crédit photo Avril Franco Photographe **Les Louanges – Crédit photo Sacha Cohen**
Lisa LeBlanc – Crédit photo Annie France Noël **Lou-Adriane Cassidy – Crédit photo Noémie D. Leclerc** Loud – Crédit Didier Charrette
Lova – Crédit photo ZIAD Ludo – Crédit photo Mariphotographe **Lumière – Crédit photo Jean-François Sauvé**
Marco Ema – Crédit photo Marc-André Dupaul **Maxime Lapointe – Crédit photo Andrew McNally** MikeZup – Crédit Vincent Gravel
Miro – Crédit photo Gaëlle Leroyer Miss Sassoeur – Crédit photo H3K atelier **Peanut Butter Sunday – Crédit photo Rose Cormier**
Phil G Smith – Crédit photo Olivier Savoie Campeau **Philippe B – Crédit photo Jailli** Philippe Brach – Crédit photo Hamza Abouelouafaa
Pierre Guitard – Crédit photo Émilie MAH Populationii – Crédit photo Didier Pigeon Perreault **Ptit Belliveau – Crédit photo Erika Essertaize**
Rick et les Bons Moments – Crédit photo Louane Williams **Rick Pagano – Crédit Noatopia** Rymz – Crédit photo Ville de pluie
San James – Crédit photo Ville de pluie Tabiyosha – Crédit photo Maxyme Delisle **VioletT Pi – Crédit photo Benoit Paillé**
VISREI – Crédit photo Jennifer Li

Merci à l'équipe inspirante et inspirée de Dingo Design pour le graphisme
et aux photographes de pexels.com pour les images d'ambiance.

2022
2023



ÉTATS FINANCIERS



FONDS RADIOSTAR

ÉTATS FINANCIERS

31 AOÛT 2023

	Page
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	41–43
RÉSULTATS	44
ÉVOLUTION DE L’ACTIF NET	45
BILAN	46
FLUX DE TRÉSORERIE	47
NOTES COMPLÉMENTAIRES	48–51

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de FONDS RADIOSTAR

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **FONDS RADIOSTAR** (la « **Fondation** »), qui comprennent le bilan au 31 août 2023 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **FONDS RADIOSTAR** au 31 août 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la **Fondation** conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la **Fondation** à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la **Fondation**.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la **Fondation**;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la **Fondation** à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la **Fondation** à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

(1)

Anjou, le 28 novembre 2023



¹ Monique Beaulieu, CPA auditrice

FONDS RADIOSTAR

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2023

	2023		2022	
PRODUITS				
Contributions des entreprises de radiodiffusion	1 961 512	\$	2 097 136	\$
Honoraires de gestion - ACR	(9 450)		(9 450)	
	1 952 062		2 087 686	
Intérêts	283 676		268 253	
Distributions sur parts de fonds communs de placement	337 253		207 748	
Perte non matérialisée sur la juste valeur de placements	(113 074)		(1 065 219)	
	2 459 917		1 498 468	
CHARGES				
Salaires et avantages sociaux	297 847		294 513	
Honoraires professionnels	12 797		12 779	
Loyer	42 498		42 316	
Communications	18 096		31 873	
Assurances	2 016		1 839	
Frais de réunions	1 189		-	
Frais de gestion de placements	-		442	
Frais financiers	133		105	
	374 576		383 867	
EXCÉDENT DISPONIBLE POUR LES CONTRIBUTIONS D'AIDE	2 085 341		1 114 601	
Contributions d'aide	3 253 804		3 754 438	
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AMORTISSEMENT	(1 168 463)		(2 639 837)	
Amortissement des autres éléments d'actif	-		862	
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(1 168 463)	\$	(2 640 699)	\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS RADIOSTAR

ÉVOLUTION DE L’ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2023

	2023		2022	
ACTIF NET NON AFFECTÉ				
SOLDE AU DÉBUT	15 521 279	\$	17 185 936	\$
Insuffisance des produits sur les charges	(1 168 463)		(2 640 699)	
Affectation interne	(109 972)		976 042	
SOLDE À LA FIN	14 242 844	\$	15 521 279	\$
ACTIF NET GREVÉ D’UNE AFFECTATION INTERNE (note 4)				
SOLDE AU DÉBUT	567 031	\$	1 543 073	\$
Affectation interne	109 972		(976 042)	
SOLDE À LA FIN	677 003	\$	567 031	\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

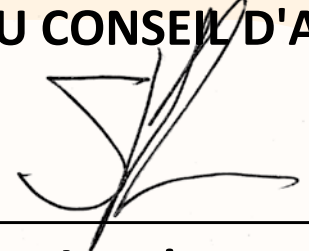
FONDS RADIOSTAR

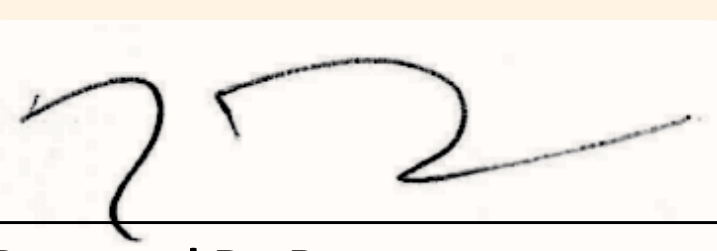
BILAN

AU 31 AOÛT 2023

	2023		2022	
ACTIF				
COURT TERME				
Encaisse	286 917	\$	2 355 358	\$
Débiteurs	308 750		1 253 965	
Intérêts à recevoir	78 043		20 693	
Dépôt bancaire, taux de 9,51 %, échéant en juillet 2024	325 000		275 000	
Certificat de placement garanti, taux de 4,25 %, échéant en octobre 2023	600 000		-	
Frais payés d’avance	5 363		4 693	
	1 604 073		3 909 709	
PLACEMENTS, AU COÛT (note 5)	4 940 266		4 000 000	
PLACEMENTS, À LA JUSTE VALEUR (note 6)	8 423 757		8 199 578	
	14 968 096	\$	16 109 287	\$
PASSIF				
COURT TERME				
Créditeurs (note 7)	23 274	\$	20 977	\$
Produits reportés	24 975		-	
	48 249		20 977	
ACTIF NET				
Non affecté	14 242 844		15 521 279	
Grevé d’une affectation interne (note 4)	677 003		567 031	
	14 919 847		16 088 310	
	14 968 096	\$	16 109 287	\$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION


Jean-Philippe Lavoie
Président


Raymond Du Berger
Trésorier

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS RADIOSTAR
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2023

	2023		2022	
FONCTIONNEMENT				
Contributions des entreprises de radiodiffusion encaissées	2 935 205	\$	1 690 943	\$
Intérêts encaissés	226 325		388 104	
	3 161 530		2 079 047	
Contributions d’aide versées	3 266 757		3 754 438	
Achats de biens et services payés	77 202		90 344	
Rémunération du personnel payée	295 746		293 623	
	3 639 705		4 138 405	
	(478 175)		(2 059 358)	
INVESTISSEMENT				
Acquisition du certificat de placement garanti	(600 000)		-	
Acquisition d’obligations	(2 065 266)		-	
Acquisition de dépôts bancaires	-		(5 100 000)	
Disposition de dépôts bancaires	1 075 000		8 575 000	
	(1 590 266)		3 475 000	
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(2 068 441)		1 415 642	
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	2 355 358		939 716	
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	286 917	\$	2 355 358	\$

La trésorerie et équivalents de trésorerie sont constitués de l’encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

FONDS RADIOSTAR a été constitué en organisme à but non lucratif et sans capital-actions le 16 février 2001 en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. En décembre 2013, **FONDS RADIOSTAR** a prorogé ses statuts en vertu de l'article 211 de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

Destiné en priorité aux projets visant les artistes en début de carrière, suivis de ceux ciblant les artistes en développement de carrière, le financement offert par le **FONDS RADIOSTAR** s'articule autour de 2 volets. Le *volet 1 – Commercialisation* vient appuyer les investissements réalisés par les détenteurs des droits d'exploitation des enregistrements sonores en promotion et en mise en marché de projets canadiens en musique vocale francophone. Le *volet 2 – Projet collectif* vise à soutenir la réalisation de projets de promotion collective structurants pour le secteur de la musique francophone canadienne.

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et de la Loi sur les impôts du Québec*, **FONDS RADIOSTAR** est un organisme à but non lucratif et, de ce fait, n'est pas soumis à l'impôt sur le revenu.

2. FINANCEMENT DE L'ORGANISME

Les produits de **FONDS RADIOSTAR** proviennent de contributions financières d'entreprises de radiodiffusion par l'entremise de l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR).

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

FONDS RADIOSTAR utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports au **FONDS RADIOSTAR** et à son pendant anglophone, Radio Starmaker Fund, proviennent de contributions financières des entreprises de radiodiffusion exigées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) lors de transactions d'acquisition d'entreprises de radiodiffusion. Minimale, 3 % de la valeur de telles transactions doit être versé à ces deux (2) fonds de commercialisation de la musique canadienne.

De façon générale, lorsque les transactions d'acquisition ont trait à des stations francophones, 80 % du 3 % est versé au **FONDS RADIOSTAR**; lorsque les transactions sont reliées à des stations anglophones, 20 % du 3 % est versé au **FONDS RADIOSTAR**. L'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) a la responsabilité de percevoir le 3 % de la valeur des transactions qu'elle redistribue aux deux (2) fonds, conformément aux modalités de paiement qui ont été acceptées par le CRTC. Ces contributions financières sont comptabilisées conformément aux décisions du CRTC, lorsque l'encaissement est raisonnablement assuré. Les produits d'intérêts et les distributions sur parts de fonds communs de placement sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

FONDS RADIOSTAR évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur, à l’exception des actifs et passifs financiers relatifs aux opérations entre apparentés qui sont évalués au coût. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement à l’exception des parts de fonds communs de placement qui sont évaluées à la juste valeur. La variation de la juste valeur est comptabilisée aux résultats.

Apports reçus en services

Les membres du conseil d'administration de **FONDS RADIOSTAR** assistent aux réunions du conseil sans recevoir de compensation financière. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus en services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de **FONDS RADIOSTAR** consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l’encaisse et les dépôts bancaires à terme ou rachetables d’une durée de moins de trois (3) mois, à partir de la date d’acquisition.

4. ACTIF NET GREVÉ D'UNE AFFECTATION INTERNE

Le conseil d'administration a affecté des actifs nets d'un montant de 677 003 \$ (567 031 \$ en 2022) afin de couvrir le paiement des engagements relatifs aux contributions d’aide pour lesquelles l'organisme est engagé au 31 août 2023.

5. PLACEMENTS, AU COÛT

	2023	2022
Dépôts bancaires, taux variant entre 0,35 % et 9,30 %, échéant entre septembre 2024 et avril 2027	2 775 000 \$	3 900 000 \$
Obligations d’Épargne Placements Québec, taux de 4,50 %, échéant entre novembre 2032 et juin 2033	2 065 266	-
Parts de capital de la Fédération des caisses Desjardins, au taux de 5,35 %, au coût	100 000	100 000
	4 940 266 \$	4 000 000 \$

6. PLACEMENTS, À LA JUSTE VALEUR

	2023	2022
Parts de fonds communs de placement	8 423 757 \$	8 199 578 \$

7. CRÉDITEURS

	2023	2022
Comptes fournisseurs	463 \$	267 \$
Salaires à payer	22 811	20 710
	23 274 \$	20 977 \$

8. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La **Fondation** a effectué les opérations suivantes avec des entreprises apparentées : contributions des entreprises de radiodiffusion pour un montant de 1 523 227 \$ (1 432 181 \$ en 2022) et contributions d'aide pour un montant de 555 566 \$ (546 891 \$ en 2022).

Ces entreprises sont considérées comme apparentées en raison du fait que leurs représentants siègent au conseil d'administration du **FOND RADIOSTAR**. Ces dernières répondent à tous les critères établis par **FONDS RADIOSTAR** et, de ce fait, ne bénéficient d'aucun statut particulier ou privilège par leur représentativité au conseil d'administration.

Ces opérations, effectuées dans le cours normal des activités, sont mesurées à la valeur d'échange.

9. ENGAGEMENTS

Contributions d'aide

FONDS RADIOSTAR présente un solde résiduel d'engagements en fin d'exercice totalisant 677 003 \$ (567 031 \$ en 2022). De cette somme, une portion de 140 000 \$ (135 302 \$ en 2022) représente les engagements envers des entreprises apparentées.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

FONDS RADIOSTAR, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu’une partie à un actif financier manque à l’une de ses obligations et amène de ce fait la **Fondation** à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la **Fondation** est principalement lié aux débiteurs.

Pour les montants à recevoir des radiodiffuseurs, l’organisme évalue, de façon continue, les sommes qu’il a la quasi-certitude de recevoir en s’appuyant sur les décisions rendues par le CRTC.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de **FONDS RADIOSTAR** l’exposent au risque de taux d’intérêt et au risque de prix autre.

Risque de taux d’intérêt

FONDS RADIOSTAR est exposé au risque de taux d’intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d’intérêt fixe. Les instruments à taux d’intérêt fixe assujettissent **FONDS RADIOSTAR** à un risque de juste valeur. Les dépôts bancaires, le certificat de placement garanti, les obligations ainsi que les parts de capital Desjardins exposent la Fondation à ce risque.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. **FONDS RADIOSTAR** est exposé au risque de prix autre en raison des parts de fonds communs de placement.